



Perspectives de développement de la filière chanvre en Nouvelle-Aquitaine

 ${\it Illustration: CREAHd, P\^ole\ socio-culturel\ de\ Gour\ de\ l'Arche-Dauphins\ Architecture}$

Rapport final – Février 2019



Table des matières

Α.	F	PREALABLES METHODOLOGIQUES	4
1.	F	REMERCIEMENTS ET PRECISIONS SUR LES AUTEURS DU RAPPORT	5
	STEPHA	NIE SAUVEE, CONSULTANTE EN STRUCTURATION DE FILIERES VERTES	5
	Kariba [.]	II, SOCIETE COOPERATIVE EXPERTE DU BATIMENT BIOSOURCE	5
2.	(CONTEXTE DE LA DEMARCHE	7
3.	r	METHODOLOGIE DE TRAVAIL	7
В.	E	TAT DES LIEUX ET CARTOGRAPHIE DE LA FILIERE	10
1.	F	PREALABLE : HISTOIRE ET USAGES DU CHANVRE	12
2.	E	TAT DES LIEUX ET CARTOGRAPHIE DE LA FILIERE	15
	2.1	L'amont : la production	15
	2.2	Par produit : la graine	19
	2.3	Par produit : la chènevotte	24
	2.4	Par produit : la fibre	28
	2.5	Par produit : les feuilles et la hampe florale	35
	2.6	Autres acteurs identifiés	37
C.	F	OURQUOI INVESTIR LA FILIERE CHANVRE ?	40
1.	L	ES AVANTAGES DU CHANVRE	41
	1.1	Des performances agronomiques à la hauteur des enjeux actuels	41
	1.1	Vers une économie relocalisée et vertueuse	42
	1.2	Des avantages sanitaires encore trop méconnus	44
2.	E	BENCHMARK – 3 EXEMPLES DE FILIERES	46
	3.1	Emergence d'une filière en Région PACA	46
	3.2	Filière semi-industrielle en Essonne	46
	3.3	Filière industrielle en Vendée	47
D.	F	POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE EN REGION	48
1.	L	ES MARCHES PORTEURS	49
2.	F	POSITIONNEMENT DES ACTEURS REGIONAUX	51
	2.1	Métiers et compétences de la filière	51
	2.2	Exemple de 2 positionnements marchés	51
	2.3	Positionnement des acteurs de Nouvelle Aquitaine	52
	2.4	Projets et perspectives des acteurs régionaux	54
3.	L	ES ENJEUX DE STRUCTURATION DE LA FILIERE EN NOUVELLE AQUITAINE	56



E.	ST	RATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE	57
1.	LE	MODELE RETENU	58
2.	LE	S PROJECTIONS DE DEVELOPPEMENT ET LE MODELE ECONOMIQUE	60
	2.1	Etat des lieux actuel – une production tournée vers l'agriculture bio	60
	2.2	Etat des lieux actuel – zoom sur la rentabilité de la culture	63
	2.3	Etat des lieux actuel – zoom sur le marché du bâtiment	65
	2.4	Projections à moyen et long termes – une montée en puissance	67
3.	LE	S CONDITIONS DE REUSSITE	70
	3.1	Une politique régionale	70
	3.2	L'animation, un fondement de la réussite du projet	71
	3.3	La gouvernance du projet	72
4.	LE	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE 2019-2022	76
	4.1	Les axes de travail transversaux	76
	4.2	Les axes thématiques	78
	4.2.1	L'AMONT : Culture, récolte et première transformation	78
	4.2.2	L'AVAL : Textile, Alimentation, Cosmétique, Bien-être, Santé	80
	4.2.3	L'AVAL : Bâtiment	83
F.	C	ONCLUSION	85
G.	Al	NNEXES JOINTES AU RAPPORT	88
	1.	Liste acteurs contactés	89
	2.	Focus sur le cadre normatif dans le bâtiment	89
	3.	Lettre ouverte des acteurs mobilisés	89
	4.	Présentation des acteurs et des projets	89
	5.	Tableur des projections sur la filière chanvre régionale	89
	1.	Liste acteurs contactés	90
	2.	Focus sur le cadre normatif dans le bâtiment	97
	3. Régio	Lettre ouverte des acteurs de la filière chanvre de Nouvelle Aquitaine aux élus du Conseil nal	102
	A.	Présentation des acteurs et des projets	
	7.	reserration aco acteurs et aco projets	. 100



1. Remerciements et précisions sur les auteurs du rapport

Les auteurs de cette étude tiennent à remercier l'ensemble des acteurs locaux sollicités et mobilisés, cités en Annexe I, pour avoir apporté leurs connaissances, leurs analyses et leurs éclairages. Un remerciement particulier est en l'occurrence adressé à Virginie Thomas, aux membres du Groupe Projet, ainsi qu'aux clusters CREADh et Eco-Habitat.

Stéphanie Sauvée, consultante en structuration de filières vertes

Stéphanie Sauvée accompagne, structure et pilote des projets de développement des territoires, et notamment de structuration de filières économiques, dans des domaines très variés et parfois très complexes.

Au sein du cabinet Chorus Consultants dans lequel elle a exercé pendant 12 ans, elle a été amenée à accompagner des filières aussi diverses que l'image, l'agro-alimentaire, le numérique, le bois, etc. Elle s'est spécialisée progressivement dans les filières vertes, et particulièrement l'écoconstruction du fait de sa proximité personnelle avec ce champ d'activités. Elle a ainsi mené, ces dernières années, 4 études sur ce sujet.

Depuis 2008, elle est engagée dans une association de promotion de l'écoconstruction, les Fourmis'colos, qui œuvre à la mise en relation entre particuliers et professionnels. Elle a également participé à la création du réseau Paille Poitou-Charentes.

Enfin, son engagement à titre personnel en écoconstruction, à travers l'auto-construction d'une maison paille avec une diversité d'agro-matériaux, l'a amenée à connaître un grand nombre d'acteurs de la filière en Poitou-Charentes et à se familiariser avec les spécificités techniques des matériaux.

Karibati, société coopérative experte du bâtiment biosourcé

Karibati a été créée avec la conviction que le bâtiment de demain peut être local (matières premières, transformation et mise en œuvre sur un même territoire), performant l'expertise du bâtiment biosourcé



énergétiquement et environnementalement, sain (qualité de l'air intérieur, non toxicité des matériaux, etc.) et confortable.

A notre échelle, nous contribuons à cette évolution, tout en partageant les valeurs de l'économie sociale et solidaire comme modèle d'entreprise et d'action.

Créée par cinq associés-fondateurs, Karibati, entreprise citoyenne et coopérative, accompagne tout acteur qui souhaite innover, se développer ou mieux habiter grâce aux matériaux biosourcés pour le bâtiment sur l'ensemble du territoire national et international. Ainsi,



Karibati, en contribuant au développement de l'utilisation des matériaux biosourcés, mène une action d'intérêt général ancrée dans la nécessaire mutation du secteur du bâtiment.

Elle travaille aussi bien avec les pouvoirs publics à la réalisation de ses actions de développement, qu'avec des acteurs privés, sur des projets de bâtiments, de développement de filières ou encore de produits innovants.

Ce rapport et l'ensemble du travail qui l'a précédé ont été menés par Stéphanie Sauvée, Virginie Gautier, Yves Hustache et Florian Rollin.

Contacts: Virginie Thomas – courriel: virginie.thomas@nouvelle-aquitaine.fr – tél.: 05 17 84 32 22

Stéphanie Sauvée – courriel : s.sauvee@gmail.com – tél. : +336 83 15 44 69

Florian Rollin – courriel: f.rollin@karibati.fr – tél.: +336 78 643 778

2. Contexte de la démarche

Dans le cadre de la réforme territoriale issue de la loi NOTRe, les anciennes Régions d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné en 2015 en une seule et grande région, la Nouvelle Aquitaine. Un des objectifs prioritaires qui en découle est l'identification et la création de nouvelles synergies au sein même de ce nouvel ensemble, et ce en vue de développer l'activité économique à l'échelle de la région.

L'enjeu est, entre autres, d'identifier des modèles de développement qui allient :

- Une proximité de l'offre et de la demande dans une logique de réduction des déplacements de marchandises et de redynamisation des microterritoires;
- Des leviers économiques à l'échelle d'un territoire élargi comme celui de la région Nouvelle Aquitaine, qui peut permettre une concentration de moyens et d'énergies et une capitalisation des savoir-faire aujourd'hui dispersés.

Dans ce cadre, l'une des priorités du Conseil régional est de développer les filières vertes locales. Notamment, les agro-matériaux et l'écoconstruction sont identifiés comme ayant un potentiel de développement économique élevé pour l'avenir, en plus de leur intérêt environnemental. En particulier, le chanvre présente de multiples atouts sur le plan agronomique, et trouve des débouchés diversifiés grâce à une valorisation de toutes les composantes de la plante.

C'est pourquoi, en partenariat avec la DREAL Nouvelle Aquitaine, il a initié une réflexion collective autour du développement de la filière chanvre. Cette dernière a en effet déjà attiré l'attention des institutions depuis plusieurs années puisqu'elle a fait l'objet d'une étude en Poitou-Charentes en 2011 pour le compte du Cluster Eco-habitat, puis en 2016 pour le compte de la DREAL Limousin. Enfin, en Aquitaine, une étude plus générale sur le développement d'éco-matériaux à destination du secteur du logement a été conduite en 2013. Elle s'est également penchée sur la filière chanvre, même si la situation a beaucoup évolué suite à la fermeture de l'unité de défibrage d'Agrofibre en Occitanie.

La Région voisine des Pays de la Loire s'est de son côté fortement investie dans le développement de cette filière, en s'appuyant sur l'acteur clé qu'est la CAVAC. En 2015, la DREAL Pays-de-la-Loire a entamé un travail de structuration de la filière chanvre en Pays de la Loire.

3. Méthodologie de travail



Face à ces questionnements, la Région Nouvelle Aquitaine souhaite disposer d'éléments d'aide à la décision concernant :

- Le degré de priorité de la filière chanvre : le potentiel économique est-il avéré ? Justifiet-il un positionnement de la Région et de ses partenaires ?
- Les orientations stratégiques à soutenir : quels sont les différents scénarios de développement de la filière ? Leurs avantages et leurs limites ? Leurs conditions de réussite ? Quel(s) modèle(s) économique(s) sont possibles ?
- Le rôle qu'elle peut jouer dans la structuration de la filière chanvre : faut-il intervenir ? Comment ? A quel(s) stade(s) ? Sur quelle(s) dimension(s) ? Avec qui ?
- Quels sont les acteurs économiques à même de porter une dynamique sur le territoire ? De quels moyens disposent-ils et au contraire, lesquels leur font défaut?

Quelles sont les étapes clés de la mise en place d'un projet de structuration et de de développement de la filière chanvre sur la région ? Comment engager cette dynamique, tout en bénéficiant des retours d'expériences d'autres territoires sur ce sujet ?

Pour répondre à ces questions, notre méthodologie s'est appuyée sur notre connaissance du territoire et de ses acteurs. Chacune de nos propositions, réflexions, actions, ressources s'est orientée pour contribuer à un besoin spécifique pour 3 familles complémentaires d'interlocuteurs :

- Les acteurs de l'agriculture, coopératives agricoles, agriculteurs indépendants ou acteurs de la 1^{ère} transformation, pour lesquels le développement du chanvre répond à des enjeux de diversification agricole, de sécurisation des revenus ou encore de baisse de l'utilisation de produits phytosanitaires;
- Les acteurs de l'aval, industriels utilisateurs de nouvelles matières premières, acteurs du bâtiment, de l'agro-alimentaire, de la plasturgie, etc. qui cherchent à se diversifier avec de nouveaux produits – plus performants, plus respectueux de l'environnement ou encore produits localement;
- Les acteurs de soutien, collectivités territoriales, services de l'Etat, clusters, centres de ressources, laboratoires, etc. qui vont pouvoir soutenir et accompagner cette dynamique pour en garantir la pérennité et les retombées pour la Nouvelle Aquitaine.

De la même façon que notre intervention s'est efforcée de n'oublier aucun public, il a été également important de s'appuyer sur ces trois modes d'action :

VALORISER: la région Nouvelle Aquitaine et l'ensemble de ses acteurs investis aujourd'hui et demain dans la valorisation de la culture du chanvre. Ces acteurs représentent une ressource déjà riche de beaucoup d'informations, d'opérations exemplaires, d'acteurs aguerris qu'il s'agira en premier lieu de valoriser;



IDENTIFIER: il s'agira ensuite d'identifier les attentes, les manques ou encore les opportunités auprès des différents acteurs au regard de leurs besoins : quelles ambitions autour du développement d'une filière chanvre en Nouvelle Aquitaine ? A quelles problématiques souhaite-t-on répondre ? Quels débouchés cibler ?

Sur quels acteurs de seconde transformation pourrait-on

s'appuyer? Etc.;



• METTRE EN ŒUVRE : à partir de là, il s'agira de mettre en œuvre les actions nécessaires pour enclencher une dynamique collective à l'échelle de la grande région porteuse de débouchés économiques fiables sur le long terme – seule garantie d'une pérennité de l'action engagée.

19 Passage Saint Grégoire 86000 Poitiers



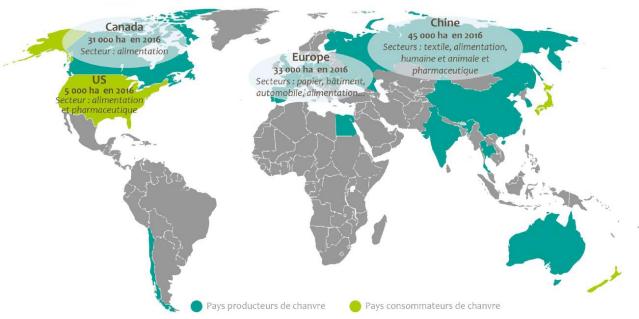
Cette première partie doit permettre d'actualiser et finaliser les diagnostics sur les filières chanvre et plus généralement biosourcées déjà menés séparément par notre équipe sur les territoires des 3 anciennes régions : « Etude de débouchés et modèle économique pour la filière chanvre en Limousin » (2015-2016) « Emergence d'un marché d'éco-matériaux « labellisé » à destination du logement en Aquitaine » (2013); « Analyse stratégique de marché pour les produits isolants en chanvre en Poitou-Charentes » (2011).

En effet, l'étude récente sur le Limousin (2015) apporte des données fiables. Nos contacts avec le Président de Lo Sanabao nous ont permis depuis de recueillir des éléments sur l'état d'avancement de la filière sur ce territoire. L'étude menée en Poitou-Charentes, bien qu'un peu plus ancienne (2011), reste pertinente, le contexte ayant peu bougé depuis. L'état d'esprit dans lequel se situent aujourd'hui ces acteurs reste toutefois à actualiser. En Aquitaine, l'« Etude sur le développement des filières d'éco-matériaux à destination du logement en Aquitaine » menée en 2013 s'est concentrée sur 4 filières, dont la filière chanvre. Elle détaille ses capacités de production, les différents acteurs de la filière (distributeurs, professionnels du bâtiment, formateurs, relais locaux, ...) et ses débouchés. Des initiatives y sont mentionnées : avec la Chambre d'Agriculture de Dordogne ou en Val-de-Garonne par exemple, sans avoir réussi à ce jour à faire émerger une filière structurée. Mais la sensibilité des acteurs pour ce sujet existe toujours, comme en témoigne des projets plus récents comme celui de Nunti-Sunya (Les Chanvres de l'Atlantique) dans les Landes.

Toutefois, au-delà de l'état de la filière à un instant donné, cette première partie a pour objectif d'identifier de nouveaux acteurs et d'éventuels projets porteurs, d'appréhender les liens qu'ils ont entre eux, ou qui sont à construire, et surtout d'engager la réflexion sur la construction d'un projet commun, fédérateur et partagé. La méthode de travail adoptée dans ce travail n'aura pas uniquement permis de conclure sur le potentiel de développement de la filière chanvre dans la région, mais également de construire et partager ces conclusions avec les acteurs susceptibles de porter un tel développement.

1. Préalable : histoire et usages du chanvre

Au niveau mondial, environ 100 000 ha de chanvre ont été cultivés en 2017. En France, la culture représente plus de 16 000 ha, ce qui fait de notre pays le premier producteur d'Europe.

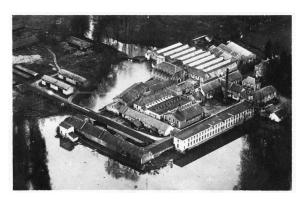


Cartographie des cultures de chanvre dans le monde

Source : Interchanvre, 2017

Or, le chanvre et le lin sont des plantes cultivées en France et notamment en Nouvelle Aquitaine en grande quantité jusqu'à la fin du XIXe siècle ; les fibres extraites de leurs tiges servent à la

fabrication de toiles rustiques nécessaires aux besoins des ménages (draps, nappes, serviettes, chemises.). Leur traitement reste essentiellement une activité exercée à domicile en dehors des périodes des travaux agricoles. Toutefois, quelques usines de filature et tissage sont créées dès le début du XIXe siècle¹, comme celle de Ligugé dans la Vienne qui était au XIXème siècle la seconde entreprise de la Vienne avec 450 ouvriers. A partir des filasses



Filature de Ligugé (86) avant 1950

¹ Source: http://dossiers.inventaire.poitou-charentes.fr/le-patrimoine-industriel/4produitsagri/5textiles/4produitsagri 5textiles.html



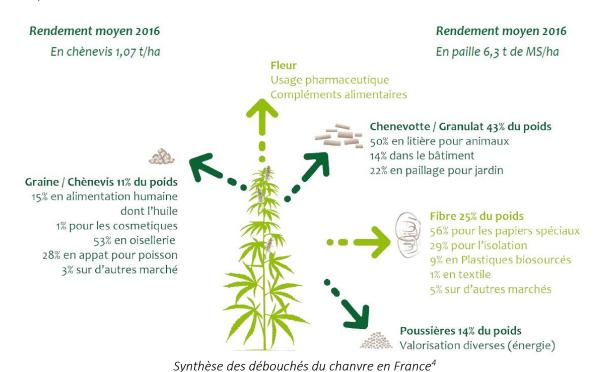
de chanvre brut étaient fabriqués différents produits dérivés : ficelles, cordelettes, cordes, toiles, bâches, voiles, linge de maison, ...²

Affaiblie, concurrencé dans son usage textile par les fibres exotiques (coton et jute notamment) et par les fibres synthétiques (nylon), dans l'industrie papetière par le bois, le chanvre décline rapidement au cours de



la première moitié du XXème siècle. En France, par exemple, 176 000 hectares sont cultivés en 1840. En 1939, la superficie cultivée n'est plus que de 3 400 hectares³.

Aujourd'hui, si la filière chanvre textile a disparu, le chanvre connaît un renouveau progressif (environ 16 400 ha cultivés en 2017) grâce à une diversification des différents coproduits issus de la plante.



La graine, appelée « chènevis », peut être utilisé directement en alimentation humaine ou être pressé pour obtenir l'huile de chanvre. Encore peu répandue, l'huile de chanvre trouve tout de

⁴ Source: Interchanvre, 2017



SCOP SAS au capital de 45 k€, SIRET : 812 440 493 00011

² Source: http://lesusinesnouvelles.com/histoire-de-la-filature/

³ Source: https://www.nuntisunya.com/histoire-chanvre/

même des débouchés en alimentation, car riche d'un point de vue nutritif, mais également en cosmétique.

L'utilisation des **fibres** de chanvre en Europe concerne la fabrication de papier spécial (principalement du papier à cigarette), et plus récemment, le bâtiment, en tant que laine d'isolation, sous forme de panneaux semi-rigides ou soufflées dans un coffrage. La quantité de fibre pour le bâtiment est, elle, de 7490 tonnes, soit environ 2 millions de m² d'isolant (de 100 mm d'épaisseur). Par ailleurs, les fibres de chanvre ont aujourd'hui un réel potentiel d'application dans le secteur de la plasturgie.

La chènevotte (le bois de la tige de chanvre) est principalement utilisée aujourd'hui en paillage horticole ou comme litière animale, mais aussi dans le bâtiment. De plus en plus utilisée pour fabriquer des bétons de chanvre utilisés pour l'isolation ou comme mur de parement, la chènevotte peut aussi être utilisée comme isolant en vrac. La quantité de chènevotte à destination du bâtiment s'élève à environ 6219 tonnes. Pour donner une équivalence, cela permettrait la construction de 1800 maisons de 100 m² en béton de chanvre.

Même la **poussière de chanvre**, appelée « fines », considérée comme un déchet issu de l'opération de défibrage (séparation de la fibre et de la chènevotte), peut trouver des applications comme apport organique dans les terreaux, ou comme combustible pour des chaudières.



Multiples produits valorisables issus du chanvre



2. Etat des lieux et cartographie de la filière

2.1 L'amont : la production

Les semences

Etat des lieux français:

Par sa proximité avec le cannabis, le chanvre est soumis aux réglementations françaises et européennes, harmonisées depuis 2004. L'article R5132-86 du code de la santé publique ainsi que les arrêtés des 22 août 1990 et 21 février 2008 fixent que seules les variétés dosant moins de 0,2 % de THC ($\Delta 9$ – tétrahydrocannabinol) sont autorisées à la culture au sein de l'Union européenne.

Les semences certifiées sont obligatoires. L'utilisation de celles de ferme est donc rigoureusement interdite, au risque d'augmenter le taux de THC. Chaque année, des contrôles sont effectués en culture⁵.

Ces semences certifiées se trouvent à ce jour en France uniquement auprès de Hemp it⁶, coopérative située dans le Maine et Loire, spécialisée dans la production de semences de chanvre. Or, la certification des semences pourrait être légalement portée par d'autres acteurs. Les freins sont toutefois importants :

- Le protocole de certification auprès de l'Europe (puis de la DDT au niveau national) s'avère complexe. L'objectif est de garantir une stabilité de la semence afin de maintenir son taux de THC. Pour cela, des cultures et croisements en laboratoires sont nécessaires, qui durent plusieurs années (5-7 ans selon les Chanvres de l'Atlantique, 10 selon Hemp it).
- Le coût de ce développement d'une nouvelle semence est important, s'élevant à plusieurs centaines de milliers d'euros selon les Chanvres de l'Atlantique, à un million selon Hemp it.

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

Les avis divergent encore sur la nécessité de faire certifier de nouvelles semences. Les chanvriers fermiers semblent satisfaits des semences et de leurs modalités d'obtention actuelles. Les chanvres de l'Atlantique ont travaillé sur les semences et opté pour une semence dioïque à graines (donnant des pieds mâles et des pieds femelles) et estiment que des

⁶ Anciennement FNPC - Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre - et CCPSC - Coopérative Centrale Des Producteurs De Semences De chanvre, désormais fusionnées. Située en Pays de la Loire (49).



⁵ Source : Guide de culture Chanvre 2017, Terres Inovia, p5. Voir également http://www.rueduchanvre.com/Autres/reglement.htm

semences plus adaptées aux terroirs et aux évolutions climatiques devront être développées afin de parvenir à une productivité maximale par bassin de production. L'entreprise est prête techniquement à engager une démarche de certification de nouvelles semences, ne manquent plus que les fonds.

Des variétés de chanvre monoïques plus productives



A l'état naturel, le chanvre est dioïque : les fleurs mâles et les fleurs femelles fleurissent sur des pieds distincts.
Or, les pieds mâles produisent moins de fibres et pas de graines. Ils meurent dans la culture avant les pieds femelles, ce qui complique la récolte. La sélection s'est donc attachée à obtenir des variétés de type monoïque plus productives, à dominante femelle (fleurs mâles et femelles sur le même pied).

Source: Guide de culture Chanvre 2017, Terres Inovia, p6

La culture

Etat des lieux français :

La France est le premier cultivateur de chanvre d'Europe : 16 400 hectares de chanvre ont été cultivés en 2017, soit 50% de la surface totale européenne de chanvre (33 000 hectares)⁷. Ce chiffre est en hausse depuis plusieurs années.

Les rendements varient beaucoup en fonction du type de sol : 4 à 8 t/ha de paille en terres argilo-calcaires superficielles, 8 à 12 t/ha en terres profondes (terres de marais, champagne crayeuse). Les charges opérationnelles sont comprises entre 330 et 400 €/ha. Sur ces bases, pour un prix de vente de la paille de 110 €/t et de 800 €/ha pour le chènevis et une aide couplée de 140 €/ha (base 2015), une marge brute supérieure ou égale à 1 000 €/ha est obtenue à partir de 6,1 t/ha de paille et 0,7 t/ha de chènevis. En zone à bon potentiel, une marge brute supérieure à 1 500 €/ha est obtenue à partir de 8,5 t/ha de paille et 1,0 t/ha de chènevis. 8

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

Les surfaces de chanvre cultivées en Nouvelle Aquitaine ont atteint en 2018 environ 500 ha et sont en progression constante à partir de bassins en cours de structuration. La région

⁸ Source: Guide de culture Chanvre 2017, Terres Inovia, p1



⁷ Source : Etude sur le secteur et les filières de production des matériaux et produits biosourcés utilisés dans la construction (à l'exception du bois), Nomadéis, p58

représente donc environ 3% des surfaces françaises cultivées, ce qui s'explique par l'absence d'unité industrielle, historique ou plus récente, comme cela a pu être le cas en Pays de la Loire.

Aujourd'hui, en raison de ses atouts agronomiques et de ses très faibles consommations de ressources⁹, de nombreux exploitants s'intéressent au chanvre et sont en cela encouragés par les organismes professionnels dont ils sont partenaires (DAAF, Syndicats d'eau,). Toutefois, par manque de structuration de la filière et de débouchés, les cultures ne sont parfois pas valorisées, voire brûlées. Ainsi, seuls 49% de la paille produite en région sont valorisés.

Cartographie des acteurs de la production

Il existe actuellement 6 principaux bassins de production « industrielle », et plus de 10 groupes de production indépendants, avec une logique de filière locale. Ces bassins de production disposent pour la plupart d'un outil industriel ou artisanal de défibrage.

Les principaux bassins de production sont situés au Nord de la Loire, bien que le chanvre soit une culture souple qui s'adapte à tous les climats. Il existe ainsi des cultures dans les Landes ou encore dans le Lubéron. Plus largement, le chanvre industriel est également cultivé outre-Manche et au Maroc.



En Nouvelle Aquitaine, plusieurs coopératives sont présentes mais s'intéressent assez peu à la culture du chanvre. Euralis avait mis en place une unité de défibrage en Occitanie il y a quelques

⁹ Voir plus loin Partie C. Pourquoi investir la filière chanvre?



années. Mais la fermeture de l'usine et le désengagement de la coopérative ont été perçus négativement et restent très présents dans l'esprit des acteurs du Sud-Ouest.

Le secteur agricole / les coopératives



En matière de R&D, plusieurs entités régionales ont déjà travaillé sur des projets visant à développer de nouvelles voies de valorisations de co-produits issus de la culture du chanvre. Des clusters ont été identifiés en Région, qui pourraient proposer une expertise utile à la filière chanvre. Aucun projet n'est porté en ce sens mais tout reste ouvert. *Voir carte page 36*

La production - Les enjeux

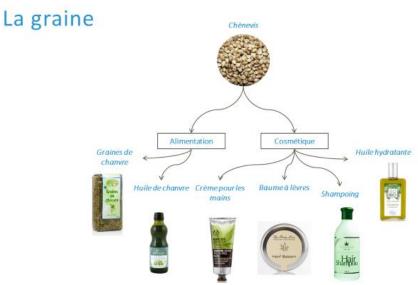
- Disposer de semences plus adaptées aux terroirs donc plus productives, selon les différentes utilisations visées.
- Réduire les risques liés à la vulnérabilité climatique ou liée aux maladies.
- Introduire le chanvre dans les rotations de culture afin d'allonger ces dernières, de renforcer la biodiversité et la fertilité naturelle des sols.
- Stabiliser les volumes afin de garantir un approvisionnement régulier en quantité et en qualité
- Augmenter les volumes de chanvre produit en région en développant les débouchés.
- Assurer la qualité des cultures au regard des exigences des marchés régionaux investis.
- Capitaliser les savoirs liés à la récolte du chanvre : calendrier, machines, rouissage, stockage, ...
- Faciliter l'accès à la récolte au plus grand nombre et faire gagner du temps aux nouveaux producteurs



2.2 Par produit : la graine

La graine, ou chènevis, possède de grandes vertus pour la santé humaine, que ce soit sous forme d'alimentation, en graines brutes ou décortiquées, en huile, ou en cosmétique, à partir d'huile ou d'extraits¹⁰.

Pour l'alimentation animale, la graine de chanvre est également utilisable, par valorisation du sous-produit du pressage en huile, que l'on appelle le tourteau. Cette pâte sèche peut également donner de la farine ou des protéines de chanvre appréciées des sportifs et des végétariens.



Par marché: l'alimentation humaine

Etat des lieux français:

Avec un rendement moyen de 1,07 tonne/ha, la production française est estimée à 17 550 tonnes de graines par an. Le rendement en huile est de 30 à 35 $\%^{11}$.

Pour produire 1 litre d'huile, il faut compter environ 4-5 kg de graines.

Prix de vente :

- De 900 à 1 000 €HT la tonne en conventionnel ;
- De 1 300 à 1 650 €HT en agriculture biologique.
- De 800 à 1 300 €HT la tonne en tourteaux (résidu du pressage de la graine), selon la qualité (le tourteau bio se vendant à peu près au même tarif que la graine bio).

¹¹ Source: https://www.bioactualites.ch/cultures/grandes-cultures-bio/autres-cultures/chanvre.html



¹⁰ Voir plus loin Partie C. Pourquoi investir la filière chanvre?

Toutefois, ces tarifs très intéressants sont aujourd'hui générés par un marché dans lequel la demande est très nettement supérieure à l'offre. En cas de massification de la production de graine, une baisse des prix serait à prévoir, vers un niveau plus normal (800€ la tonne en bio environ), sauf si de nouveaux marchés s'ouvraient en parallèle.

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

Aucune donnée spécifique disponible à cette échelle.

Cartographie des acteurs de l'alimentaire

Les deux principales entreprises utilisatrices de chanvre à visée alimentaire sont situées en Bretagne. Elles achètent à elles deux la plus grande partie



des graines des chanvriers de Nouvelle Aquitaine, en bio uniquement. Selon ces derniers, Triballat, grand industriel, imposerait ses conditions, tandis que L Chanvre, davantage dans un esprit « fermier », serait dans un partenariat avec les producteurs.



Source : L Chanvre

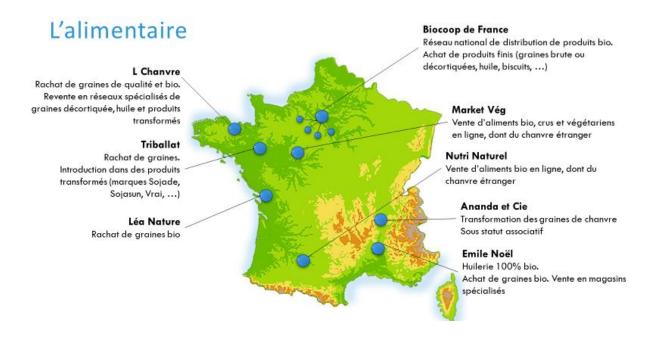
Source : Triballat

En Région, les Chanvres de l'Atlantique représentent un acteur montant de la distribution de produits alimentaires à base de chanvre. Ils diffusent essentiellement via le réseau Biocoop, aux côtés des produits L Chanvre.

Un nouvel acteur est apparu en 2018 par la création d'une association de producteurs de chanvre à visée alimentaire, près de Mimizan (40). « Chanvres des Landes » regroupe des maraîchers bio initiant une production de graines, qui seraient commercialisées via des AMAP. Ce modèle en circuit très court sur un public d'initiés se rapproche des ventes directes effectuées à ce jour par quelques producteurs de Lo Sanabao.



Source : Chanvres de l'Atlantiaue



Le marché alimentaire nous semble porteur essentiellement dans une dimension biologique, les consommateurs étant à ce jour uniquement constitués d'un public informé des propriétés nutritionnelles du chanvre. Le prix d'achat au producteur est également nettement supérieur à celui d'achat de graines conventionnelles, dont le débouché est principalement celui de l'oisellerie ou de la pêche.

La filière devra être vigilante à l'arrivée sur le marché de graines de chanvre bio en provenance de Chine. Nous pouvons penser que pour les réseaux spécialisés et le public averti, le « Made in France » fera la différence, mais ce ne sera peut-être pas le cas du reste de l'industrie agroalimentaire (Danone, Nestlé, ...) si celle-ci s'intéressait au chanvre dans les années à venir.

Par marché : la cosmétique

Etat des lieux français:

Jusqu'à ces dernières années, l'utilisation d'huile de chanvre en cosmétique était freinée par l'obligation de nommer le principe actif "cannabis" qui peut rebuter nombre de consommateurs. Or, ce frein relevant purement du marketing pourrait être levé à l'avenir en raison d'une potentielle évolution de la règlementation 12.

L'utilisation de chanvre en cosmétique reste aujourd'hui confidentielle, limitée à quelques produits très hauts de gamme pour les spas ou les instituts de beauté. Les exigences quant à la qualité des graines s'avèrent



Source : Shoko.fr





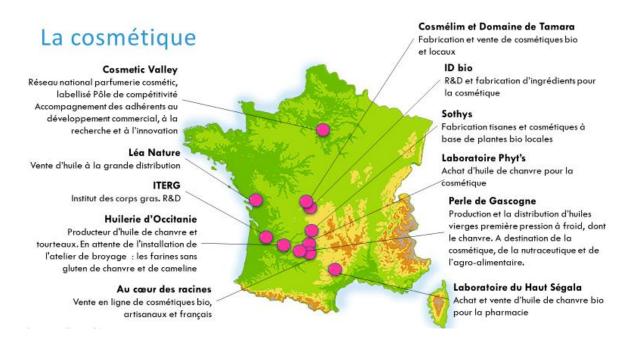
proches de celles de l'alimentaire. Les labels de qualité - bio, halal, éthique, - apportent des plus-values importantes, ce qui peut se révéler parfois lourd à assumer pour les producteurs. Les volumes de chanvre utilisés restent limités, notamment en extraits et principes actifs. L'huile pourrait apporter un marché plus important en volumes.

Avec l'attention croissante des consommateurs en produits naturels, le chanvre pourrait trouver une place croissante selon Cosmetic Valley, le Pôle de compétitivité de la filière cosmétique et parfumerie qui a lui-même pour projet de valoriser les extraits végétaux. Des essais pourraient ainsi être réalisés avec Cosmetic Valley si l'intérêt des adhérents était avéré.

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

La Région possède quelques acteurs fortement investis dans l'utilisation du chanvre en cosmétique, ainsi que des instituts de recherche pouvant réaliser des essais si la demande était confirmée.

Cartographie des acteurs de la cosmétique



Les marchés de l'alimentation et de la cosmétique restent pour l'instant des marchés de niche, qui présentent toutefois l'intérêt d'être potentiellement plus rémunérateurs si les acteurs maîtrisent les différentes étapes de mise sur le marché.

La graine - Les enjeux

- Réduire la distance producteur-consommateur et régionaliser la plus-value
- Faire tomber les a priori, susciter la curiosité
- Faire connaître les vertus sanitaires de la graine
- Augmenter les volumes consommés et réduire les variations du marché
- Diversifier les débouchés



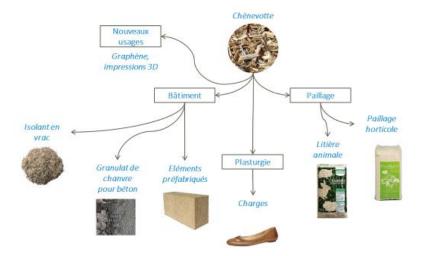
2.3 Par produit : la chènevotte

La chènevotte constitue le cœur de la tige de chanvre. C'est un matériau léger, qui se présente sous forme de petits copeaux une fois la paille défibrée. La chènevotte est constituée de micropores qui lui confèrent sa légèreté, mais aussi une capacité d'isolation et d'absorption de l'eau.

Elle est ainsi utilisée principalement en paillage, pour des centres équestres notamment, dans le secteur du bâtiment, où elle sert de composant de base aux bétons de chanvre, ou d'isolant vrac. Dans une moindre mesure, la chènevotte est utilisée en plasturgie, comme charge (sans fonction technique particulière, simplement pour diminuer la quantité de plastique utilisée).

Quelques nouveaux usages pourraient voir le jour, en lien avec l'industrie de la plasturgie ou de la chimie : les impressions 3D et le graphène.

La chènevotte



Etat des lieux français:

Près de 50 000 tonnes de chènevotte sont produits au niveau national. Cette quantité est principalement valorisé dans 3 marchés :

- Litière animale 25 000 tonnes ;
- Paillage horticole 11 000 tonnes;
- Granulat pour béton de chanvre (bâtiment) 7 000 tonnes¹³.

D'autres marchés, comme la plasturgie ou l'isolation en vrac, absorbent de plus petites quantités.

¹³ Source : Plan filière de l'interprofession du chanvre, Interchanvre, 2017



Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

On estime la quantité de chènevotte produite sur la région à 770 tonnes en 2018.

De nombreux acteurs commercialisent de la chènevotte pour le marché du bâtiment : la quasitotalité des groupes de producteurs de chanvre l'adresse, et pour les chanvrières « artisanales », il s'agit même de leur principal débouché. En Nouvelle Aquitaine, deux acteurs produisent de la chènevotte pour le bâtiment : Chanvriers Mellois et Lo Sanabao. La chènevotte est utilisée principalement comme granulat, en association à de la chaux ou du ciment prompt, pour réaliser des bétons de chanvre. Ces bétons ne sont pas porteurs et servent de matériau de remplissage isolant. Certains produits en béton de chanvre sont préfabriqués, comme des parpaings, des blocs de coffrage, des panneaux ou des murs complets. La chènevotte peut également ête utilisée en vrac comme isolant.

Dans ce secteur, il faut également prendre en compte les fabricants de liant (nécessaire à la confection des bétons de chanvre). Il s'agit principalement de fabricants de chaux, dont Chaux-et-Enduits de Saint-Astier (CESA) en Nouvelle Aquitaine, acteur historique et majeur sur les bétons de chanvre.



Source: Hubert Dupin, Sud Ouest

Par ailleurs, la société de recherche Rescoll spécialisée dans les matériaux innovants pour l'industrie réalise des études et des essais pour mettre au point de nouveaux matériaux. Basée à Pessac (Gironde), elle emploie 70 personnes, pour un chiffre d'affaires de 5 M€, cependant le secteur du bâtiment ne concerne que 2% des activités de la société de recherche. En 2013, elle travaillait toutefois à la mise au point de parpaings et de panneaux structuraux en chanvre pour le compte d'une coopérative agricole.

S'agissant de l'offre, la filière est confrontée à un besoin de formation des artisans aux techniques de mise en œuvre du chanvre, besoin qui ne va faire que s'accroître au fur et à mesure que le marché se développera. Une mission de formation à la restauration du bâti a été confiée à la CAPEB, dans laquelle l'utilisation du chaux chanvre est comprise. Toutefois, cette mission ne peut pas être la seule réponse. La formation est un point essentiel car, aujourd'hui, peu d'artisans sont partants. La maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage doivent également être formés. C'est un point sur lequel Construire en Chanvre travaille actuellement afin de mettre au point un module de formation spécifiquement dédié à ce public.

MaRénnov et ARTEE ont pour mission de réaliser du conseil auprès des particuliers, et ces structures sont intéressés par l'idée de promouvoir les matériaux biosourcés de façon générale. Ce sont des relais à activer. « CREBA » (porté par Maisons Paysannes de France) est également



un bon outil open-source pour guider les professionnels ou les particuliers dans leurs projets de rénovation, vers le chanvre lorsque cela est pertinent.

La labellisation des chanvres de proximité (label « granulat chanvre » porté par Construire en chanvre) pour mettre en avant une filière régionale doit également être une priorité. Afin de faire bénéficier les groupes locaux de producteurs du label « granulat » (et donc par les Règles Professionnelles qui facilitent l'assurabilité), une démarche de contrôle qualité pourrait être mise en place, éventuellement de façon collective.

Cartographie des acteurs du bâtiment



Cartographie commune avec les utilisations Bâtiment de la fibre

Cartographie des acteurs du paillage

Le paillage (animalier ou horticole) est le principal marché de la chènevotte, mais il s'agit davantage d'un débouché « par défaut », car il est nécessaire d'écouler cette matière volumineuse, sous peine de difficultés de stockage. Par ailleurs, sauf exception, les prix d'achat sur ce marché sont moins intéressants que sur celui du bâtiment. De fait, la quasi-totalité des producteurs de chanvre écoulent une partie de leur chènevotte en paillage.



Source: olivier-provence.com



La chènevotte - Les enjeux

- Eviter la gestion de stocks volumineux et donc coûteux en développant les marchés.
- Développer le marché du bâtiment, principal débouché pour les acteurs sur la région.
- Impliquer les collectivités au regard des volumes importants dont elles peuvent avoir besoin pour leurs bâtiments et leurs espaces verts.
- Mettre en place de nouvelles voies de valorisation (textile, plasturgie, etc.).

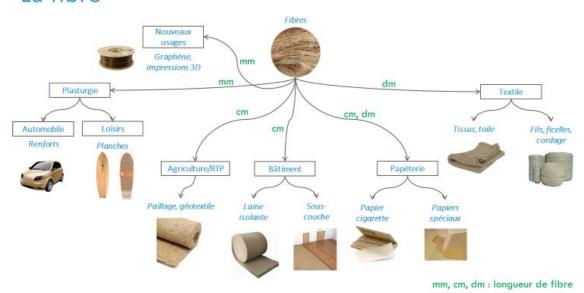


2.4 Par produit : la fibre

La fibre de chanvre, issue du défibrage de la tige et de sa séparation de la chènevotte, peut présenter des degrés de « pureté » très variables. Si la présence de chènevotte ne gêne pas, voire accentue les qualités de la fibre dans certaines utilisations, elle obère toute possibilité d'insertion dans certains marchés très exigeants tels que l'isolant en panneaux/rouleaux, la plasturgie ou le textile traditionnel. Un process industriel est alors nécessaire, le niveau de performances artisanal ne suffisant plus.

Le principal et traditionnel débouché de la fibre est la papèterie, bien que les volumes tendent à diminuer. Ce débouché n'est pas développé ici, car il représente un débouché avant tout pour les acteurs « historiques » de la filière (La Chanvrière (Aube) ou Eurochanvre (Haute-Saône)).

La fibre



Le bâtiment

Etat des lieux français:

Il s'agit du deuxième secteur de débouché de la fibre. Sur ce marché, deux voies de valorisation existent :

- Les fibres sont assemblées (cardage, nappage, etc.) pour aboutir à des feutres ou des matelas isolants. Pour des produits « industriels », la qualité de fibre exigée est importante : fibre pure, avec quasi-absence de chènevotte et de poussière, longueur moyenne;
- Les fibres sont vendues en vrac, sans transformation supplémentaire. Ce sont les chanvrières « artisanales » qui commercialisent une fibre plus brute, au défibrage moins poussé, présentant encore des particules de chènevotte. Ces fibres sont utilisées



comme isolant vrac dans le marché du bâtiment privé, principalement auprès d'autoconstructeurs ou d'artisans formés et convaincus des intérêts du chanvre brut.

Il n'en reste pas moins que le principal produit commercialisé reste le panneau (ou rouleau) semi-rigide en fibre de chanvre. Il présente l'avantage d'une mise en œuvre similaire à celle des laines minérales, tout en apportant une capacité thermique supérieure. Cependant, le process de fabrication nécessite des fibres de polyester, qui dégradent le bilan environnemental du



Source : éco-logis.com

produit. CAVAC Biomatériaux (marque Biofib) commercialise une laine de

chanvre avec en option l'utilisation d'un liant biosourcé en remplacement du polyester. Le marché ne semble toutefois pas encore prêt à payer un tel engagement écologique (qui reste toutefois inférieur à +20%).

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

En Nouvelle Aquitaine, environ 450 tonnes de fibres sont vendues, en très grande majorité en vrac pour l'isolation des bâtiments. Deux acteurs sont présents sur ce marché :

- Chanvre Mellois, qui développe ce débouché en travaillant sur son évaluation technique avec le cluster Eco-Habitat (voir ci-dessous) ;
- Lo Sanabao..

Ces deux acteurs produisent leur fibre avec un outil artisanal puis commercialisent en direct (circuit court). Poitou Chanvre, entreprise artisanale des Deux-Sèvres, s'est pour sa part, spécialisée dans le défibrage et la mise en œuvre des matériaux dans le bâtiment.,.

Le Cluster Eco-Habitat accompagne Chanvre Mellois dans sa démarche d'ATEx (Appréciation Technique d'Expérimentation) pour aider à la reconnaissance de la fibre vrac en isolation par le marché (artisans RGE, marchés publics). L'ATEx était une démarche plus adaptée car plus facile à mettre en place compte tenu de la taille de Chanvre Mellois. L'ATec (Avis Technique) demande d'avoir un contrôle qualité qui exigerait trop d'investissements à l'heure actuelle pour Chanvre Mellois. Il en va de même pour l'ACERMI (certification de la performance thermique des produits isolants). Il s'agit ici d'une ATEx de cas B qui s'applique à un volume de chanvre pour un chantier unique. Bien qu'il s'agisse d'un seul chantier, cela permet de créer un précédent auprès des contrôleurs techniques et permet d'avoir des avis positifs sur d'autres chantiers similaires.

Le cluster a accompagné l'ATEx pour les éléments de preuve, le dialogue avec le CSTB, le chantier en question (rénovation du lycée de l'Oisellerie), etc. La démarche dure depuis 3 ans environ, soutenue par la Région dans le cadre des démarches de bâtiments publics exemplaires. Pour l'instant le projet est retardé pour des raisons administratives.

Aujourd'hui Chanvre Mellois a orienté sa commercialisation sur la fibre car ce produit dégage plus de marge, et permettra de réinvestir dans d'autres produits ensuite.



Outre l'évaluation technique, la future Règlementation Environnementale 2020 (RE2020 qui remplacera la RT2012), rendra nécessaire les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES). Une FDES pour les bétons de chanvre, commanditée par Construire en Chanvre, sera disponible en janvier 2019. Mais elle ne concernera que les adhérents de l'association (chanvrières « industrielles » ou chaux-fourniers) et uniquement l'application pour les murs. Là encore, une démarche collective pourrait être mise en place, par exemple avec les Chanvriers en Circuits Courts, qui réalisent actuellement des FDES collectives sur la fibre de chanvre en vrac et la chènevotte.

Deux acteurs en capacité de fabriquer des produits à base de fibre sont également présents sur la région. L'entreprise Amarande, implantée à Lussac-les-Châteaux (Vienne) est spécialisée dans la fabrication de non-tissés cardés et aiguilletés à bases de fibres naturelles et/ou recyclées pour les marchés de l'isolation thermique et phonique. Elle n'adresse pas directement le marché du bâtiment aujourd'hui mais se place comme sous-traitant pour valoriser des fibres sur ce marché. Non Tissé Production (NTP), basé à Champsac en Haute-Vienne, conçoit, développe et fabrique du textile non tissé (ouate, nappe aiguilletée ou feutre) pour tout type d'application industrielle. L'entreprise a déjà fabriqué des panneaux isolants en fibres naturelles pour le marché du bâtiment et pourrait en fabriquer à nouveau si nécessaire. Voir la cartographie commune avec le volet Bâtiment de la chènevotte.

La fibre dans le bâtiment - Les enjeux

- Développer le marché du bâtiment, principal débouché pour les acteurs sur la région.
- Communiquer et faire reconnaître les qualités de la fibre de chanvre.
- Mettre en place de nouvelles voies de valorisation (textile, plasturgie, etc.).



Etat des lieux français:

La filière du chanvre textile constitue un patrimoine historique français ancien, qui s'est malheureusement effondré au XXème siècle, lors du développement du coton et des fibres synthétiques (notamment le polyester issu de l'industrie pétrochimique). Les différents secteurs, filature, tissage et confection, ont été délocalisés en Asie et en Europe de l'Est ; leurs prix défient encore aujourd'hui toute concurrence. Si le lin se maintient encore à travers la persistance de certains matériels de teillage, les équipements liés au chanvre textile ont totalement disparu du territoire français. Et pourtant, l'attention croissante du consommateur au Made in France et à des matières saines semble générer un regain d'intérêt pour le chanvre textile. Le marché reste occupé à 58% par des fibres chimiques synthétiques et à 27% par le coton. Le chanvre représente 0,14% des fibres textiles utilisées et le lin 1,4%¹⁴. Toutefois, une sensibilité évidente apparaît pour des produits plus éthiques et écologiques (coton biologique, recyclage des matières, lyocell, ...).

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

Malgré une place majeure par le passé, la région ne possède plus d'industrie liée au chanvre textile¹⁵. Toutefois, plusieurs acteurs se sont mobilisés pour faire émerger des projets de création d'une nouvelle filière dédiée. Des projets sont en cours et méritent d'être étudiés avec attention, certains s'appuyant sur les outils industriels existants, de la laine, du lin ou du polyester, d'autres consistant en la construction d'un process industriel dédié au chanvre.



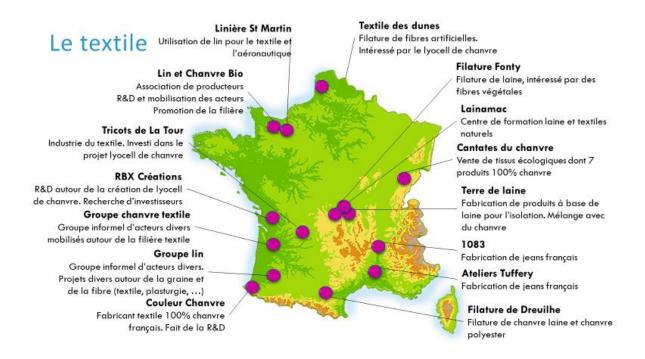
Site de La Filature, Ligugé, Vienne. Atelier de cardage vers 1950

Des contacts avec le secteur de la mode (luxe, sport, marques françaises historiques, ...) laissent présager un marché porteur dès qu'une offre sera prête. La recherche d'alternatives naturelles et françaises semble aujourd'hui très importante, que ce soit dans le haut de gamme (T-shirt de surf, jeans 100% français, tapisserie, bagagerie, ...), ou du moyenne gamme (vêtements techniques de sport, fibres synthétiques, ...), mais également pour des textiles non vestimentaires (couches lavables, lingettes lavables, literie, ...).

¹⁵ Source: https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/les-memoires-ouvrieres/118-decouvertes/489-une-vie-une-usine-pelotonneuse-a-la-filature-de-liguge



¹⁴ Données RBX Créations



La fibre textile - Les enjeux

- Offrir une gamme de produits textiles issus du chanvre régional permettant au plus grand nombre de consommateurs de trouver un ou des produits qui lui convient.
- Promouvoir la plus-value du chanvre par rapport aux autres matières textiles.
- Trouver le modèle économique garantissant la rentabilité du chanvre textile français.
- Relocaliser les compétences et former une main d'œuvre adaptée aux process actuels.



La plasturgie et les composites

Etat des lieux français :

Le secteur de la plasturgie s'intéresse encore peu au chanvre : quelques projets de R&D ont été menés, et certains produits en intègre (pièces automobiles, articles de loisir, etc.). L'intérêt des fibres est principalement le renfort, pour apporter des performances mécaniques supplémentaires aux pièces plastiques. Cependant les acteurs du secteur s'intéressent davantage aux matières recyclées pour le moment.

Le secteur des composites présente un intérêt certain pour le chanvre, et notamment pour la fibre cellulosique à base de chanvre, en raison de ses caractéristiques techniques et des recherches actuelles pour développer des alternatives végétales, recyclables et réparables.

Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

Dans le domaine de composites, la région bénéficie de la présence de formations et de laboratoires de recherches performants, qui se sont déjà intéressés par le passé au chanvre.

Ainsi, l'ENSMA (École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) travaille sur le sujet depuis 2007 (programme de recherche CompoChanvre, 2007-2010) et a encadré ou suivi plusieurs thèses, dont certaines encore en cours, portant sur :

- Le comportement en traction de ces matériaux ;
- Le comportement en fatigue de ces matériaux ;
- La tenue au vieillissement hydrique de ces composites ;
- L'optimisation de l'interface fibre/matrice dans les composites à tissu de chanvre ;
- Les composites à fibres de lin et de basalte.

L'ENSMA a également organisé plusieurs colloques internationaux, dont, en 2010, « Le chanvre dans tous ses états : de la plante au composite » ou, en 2016, « Dynamic behaviour of green composites ». De nombreuses publications valorisant leurs recherches ont également été publiées sur le sujet.

Des partenariats sont déjà actifs autour de ces composites à base de chanvre, entre des acteurs tel que l'ENSMA, Canoë (Centre Technologique de Nouvelle Aquitaine des composites et matériaux avancés), le laboratoire de biologie végétale de l'Université de Poitiers, le CRITT Matériaux de Rochefort et VALAGRO. Des partenaires polonais et italiens sont également mobilisés autour d'un projet européen sur les éco-composites (actuellement en attente de la réponse de la Commission européenne).

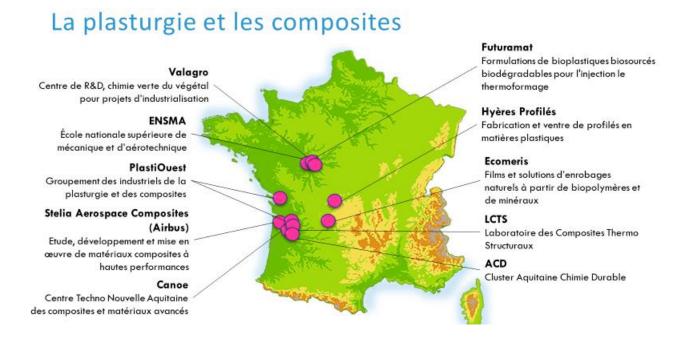
Ces travaux de recherche ont pour objectif de pouvoir remplacer les fibres de verre (très nocives pour l'environnement) par des fibres d'origine végétale (biosourcées et recyclables)



pour des composites utilisés dans les domaines de l'automobile (voir exemples chez PSA), du nautisme et de l'aéronautique (Airbus s'y intéresse pour les aménagements intérieurs).

Il serait intéressant d'identifier à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine la place des secteurs de l'aéronautique et du ferroviaire, potentiellement consommateurs de composites à base de chanvre.

Cartographie des acteurs de la plasturgie et des composites



La fibre en plasturgie - Les enjeux

- Assurer une veille « active » sur le domaine de la plasturgie pour identifier en amont les opportunités de développement et de marché pour les acteurs régionaux.
- Identifier et mettre en synergie les acteurs régionaux (entreprises, R&D) susceptibles d'intervenir sur la valorisation des fibres de chanvreen plasturgie.
- Améliorer la connaissance des contraintes techniques imposées par le marché.



2.5 Par produit : les feuilles et la hampe florale

Si l'on connaît surtout le THC, le principe actif du cannabis, une autre de ses molécules, le cannabidiol (CBD), moins connue, est de plus en plus louée pour ses propriétés antidouleur sans effets psychoactifs. La demande est déjà là. Et pour y répondre, une vingtaine de magasins vendent déjà des variétés de chanvre à très faible teneur en THC, commercialisées sous forme d'herbe pour tisane. Des évolutions culturelles majeures sont actuellement en cours autour du chanvre, les vertus médicinales et apaisantes de la plante commençant à être dissociées de son usage récréatif et illicite. Un marché semble aujourd'hui possible dans ce domaine, même s'il reste à ce jour hypothétique et très ciblé.

Les feuilles et la hampe florale



Etat des lieux français:

Les feuilles peuvent être utilisées en tisane ou en brasserie. La bière de chanvre commence à connaître un certain engouement et est déjà produite en Bretagne.

Des demandes d'e-liquides (pour cigarette électronique) au goût de chanvre semblent avoir été exprimées. Un fabricant, situé en région, serait intéressé pour faire des essais.

Enfin, la légalisation du chanvre pour usage thérapeutique est en débat au niveau européen et français depuis quelques mois. Des essais cliniques sur les bénéfices thérapeutiques du cannabis chez l'homme ont démarré au mois de décembre 1999 en Grande-Bretagne, sous les auspices du Conseil de la recherche médicale (MRC). Le laboratoire GlaxoWellcome a, pour sa part, entamé des recherches similaires. D'autres firmes pharmaceutiques se sont également intéressées aux substances contenues dans le cannabis, mais à ce jour seul un médicament contenant du tétrahydrocannabinol, le dronabinol ou Marinol, a été mis sur le marché aux



Etats- Unis¹⁶. En France, très peu de médicaments à base de cannabis sont disponibles, et de manière très contrôlée, comme le spray Sativex, qui soulage les douleurs sévères de certains patients atteints de sclérose en plaques. Certaines personnes vont donc se fournir à l'étranger, dans des pays où il est légal.

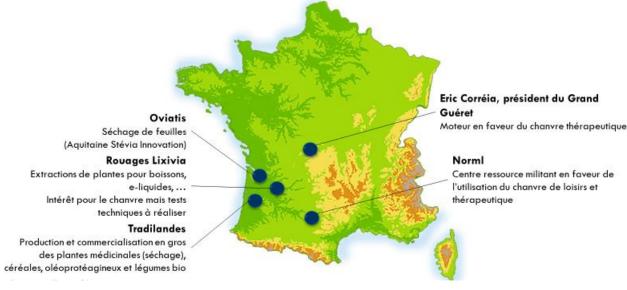
Etat des lieux en Nouvelle Aquitaine :

La Creuse s'intéresse plus particulièrement au chanvre thérapeutique, sous l'impulsion d'Eric Correia, Conseiller régional, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et infirmier anesthésiste, spécialiste des douleurs aiguës et chroniques, qui y voit une source formidable de développement économique. « Au Colorado, Etat de l'ouest des Etats-Unis qui a légalisé en 2015 la consommation de cannabis, 18.000 emplois ont été créés en trois ans. » plaide-t-il. Ses projections l'amènent à envisager 500 à 1000 emplois directs dans le seul département de la Creuse où le chômage s'élève à 16%.

Les producteurs de chanvre y voient déjà un débouché fort lucratif. Il ne peut toutefois s'agir que d'un développement à moyen et long terme, le cadre légal étant encore peu mature. Mais le débouché mérite d'être anticipé afin de poser les jalons de la filière et d'être opérationnel rapidement le jour où la légalisation sera effective.

Cartographie des acteurs des feuilles et de la hampe florale

Les feuilles et la hampe florale



¹⁶ https://www.lemonde.fr/societe/article/2005/05/17/les-vertus-medicales-du-cannabis-redecouvertes_650873_3224.html



Feuilles et hampe florale - Les enjeux

- Anticiper et être bien positionné si l'ouverture d'un marché thérapeutique était avérée.
- Faire connaître les vertus des produits bien-être et développer une gamme en ce sens.
- Identifier les marchés accessibles et porteurs de développement pour les acteurs régionaux.

2.6 Autres acteurs identifiés

Enfin, d'autres acteurs pourraient jouer un rôle essentiel dans la structuration d'un filière chanvre en Nouvelle Aquitaine.

Construire en Chanvre est une association nationale rassemblant différents acteurs investis dans le développement des bétons de chanvre. L'association a notamment rédigé les Règles Professionnelles d'exécution des ouvrages en béton de chanvre. Aujourd'hui l'association mène une démarche de régionalisation en créant des entités régionales, plus à même d'avoir une action de promotion et de prescription sur le terrain. Après les régions Grand Est, Ile-de-France et Pays de la Loire, Construire en Chanvre souhaite créer une entité en Nouvelle Aquitaine, notamment grâce à la présence d'un adhérent important : Chaux et Enduits de Saint-Astier.

Autre association nationale, **Chanvriers en Circuits Courts** fédère les groupes de producteurs de chanvre qui adressent un marché local, sans intermédiaire de vente. La plupart de ces groupes possèdent un outil de défibrage « artisanal ». L'association mène des travaux au profit de l'ensemble de ses membres : partage d'expérience, essais sur des produits (chènevotte pour bétons), développement de nouvelles solutions techniques (projection terre-chanvre), etc. En Nouvelle Aquitaine, Chanvriers Mellois est adhérent.

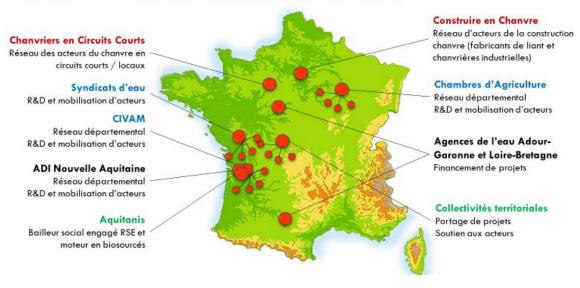
Par ailleurs, pour la partie amont, au regard des qualités agronomiques de la plante, plusieurs acteurs du monde agricole s'intéressent fortement au développement de la culture du chanvre : les chambres d'agriculture, les syndicats d'eau, les DRAAF, ... Certains d'entre eux pourraient servir de relais et d'accompagnement des producteurs afin de capitaliser les savoirs sur la culture et la récolte. Le réseau des CIVAM pourrait également jouer ce rôle, comme c'est le cas avec ex-Limousin autour de Lo Sanabao. Les Agences de l'eau peuvent également financer des projets en ce sens, dans une logique de protection de le ressource (quantité et qualité).

Les collectivités locales et bailleurs sociaux constituent eux aussi des acteurs à associer au développement de la filière, en tant que donneurs d'ordres pour le bâtiment, voire, pour les collectivités, pour les restaurations collectives. Ils peuvent l'un et l'autre jouer un rôle fondamental dans la sensibilisation du grand public et l'émergence d'un marché local.

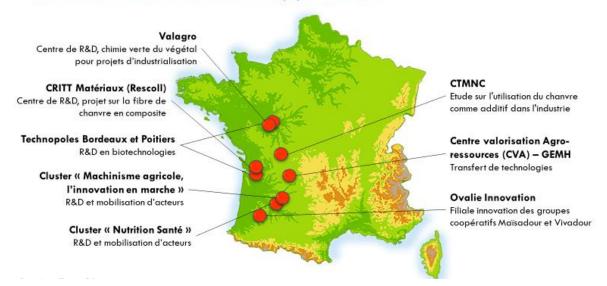


Aquitaine Développement Innovation (ADI) est une agence de développement économique regroupant environ 50 salariés à Pessac (Gironde) et 3 salariés à Pau (Pyrénées- Atlantiques). Les missions de l'agence sont de favoriser la compétitivité et l'innovation des entreprises, des filières et des territoires. L'agence joue notamment un rôle d'expertise technique, d'accompagnement financier (levée de fonds, structuration financière des entreprises en difficulté, etc.), et d'accompagnement au développement (ressources humaines, stratégie) des entreprises du territoire. De 2010 à 2013, ADI a accompagné le territoire Val-de-Garonne dans l'émergence d'un cluster regroupant les acteurs du département du Lot-et-Garonne et de la région Aquitaine souhaitant développer des éco-matériaux. L'objectif ciblé était de dynamiser le territoire et l'emploi grâce à une valorisation non alimentaire des ressources locales. La fabrication de matériaux composites à base de fibre de chanvre avait été identifiée comme un débouché intéressant. La présence du lycée Val-de-Garonne qui propose des formations dans le domaine des matériaux composites représentait un atout important pour les projets du cluster. Cette démarche n'a cependant pas connu de suites.

Autres acteurs (institutionnels, etc.)



La Recherche & Développement







1. Les avantages du chanvre

1.1 Des performances agronomiques à la hauteur des enjeux actuels

Une plante rustique et peu gourmande 17

La culture du chanvre est spectaculaire car en quatre mois, il atteint entre 2,50 et 4 mètres suivant l'espèce, sans avoir besoin de :

- Aucun apport en eau (il présente une bonne résistance à la sécheresse) ;
- Peu ou pas d'intrant (ses besoins en azote sont faibles) ;
- Aucun insecticide (araignées et carabidés, prédateurs des ravageurs des cultures, apprécient le couvert haut et dense du chanvre) ;
- Aucun herbicide, sa densité de peuplement élevée et sa vitesse de croissance rapide permettant une couverture totale du sol avec un fort pouvoir étouffant contre les adventices.

Le chanvre peut ainsi facilement être valorisé en agriculture biologique. Il se caractérise par une absence d'interventions entre le semis et la récolte et permet ainsi un étalement de la charge de travail (notamment par une absence d'intervention l'été). Il demande toutefois une organisation de chantier importante à la récolte (octobre).

Une plante revitalisante pour les sols 17

L'introduction du chanvre sur une exploitation permet un allongement et une diversification des rotations. En tant que tête de culture nettoyante, sa culture assainit et revitalise les sols. Elle laisse un sol meuble pour la culture suivante grâce à son pivot profond et fasciculé. Introduit entre deux cultures d'hiver, le chanvre rompt les cycles des maladies et des adventices. Il laisse une parcelle propre pour la culture suivante. Cette culture de printemps favorise par ailleurs, autant qu'une luzerne ou qu'un pois et légèrement plus qu'un colza ou un tournesol, des gains sur les rendements de la céréale suivante.

Une plante stockeuse de CO₂ 17

Le chanvre est un excellent stockeur de CO2 en cours de culture et via ses produits transformés. Grâce à son importante biomasse, 1 ha de chanvre capte, avant sa maturité, autant de CO $_2$ qu' $_1$ ha de forêt, soit 15 tonnes. 1 m $_2$ de mur en béton de chanvre emmagasine 35 kg d'équivalent CO $_2$ sur 100 ans.

En raison de la diversité des utilisations possibles de toutes les parties de la plante - la graine, la partie ligneuse, les fibres, les feuilles et la hampe florale - le chanvre constitue la meilleure biomasse connue à ce jour.

¹⁷ Source : Guide de culture Chanvre 2017, Terres Inovia, p1



Impact de la filière bâtiment

Le secteur du bâtiment présente de très lourds impacts environnementaux : il représente environ 40 % des émissions de CO₂ des pays développés, 37 % de la consommation d'énergie et 40 % des déchets produits. C'est par ailleurs un pilier de l'économie avec près de 4 millions d'emplois en France dans la construction et l'immobilier. Le secteur du bâtiment doit donc faire face à des problématiques diverses.

Sur le plan environnemental, trois grands enjeux se présentent au secteur :

- La maîtrise des consommations énergétiques ;
- La gestion des ressources naturelles ;
- La lutte contre les différentes pollutions engendrées (CO₂, déchets de matériaux, etc.).

Sur le plan sociétal, le secteur du bâtiment doit répondre à une demande de construction croissante, particulièrement dans les pays en développement où la population augmente plus fortement, tout en restant compétitif, et ce dans un climat économique difficile.

Les matériaux de construction représentent un levier majeur face à ces enjeux. Les matériaux aujourd'hui couramment utilisés nécessitent des matières premières extraites du sol, et leur fabrication de lourds besoins en énergie et en eau. Face à une demande de plus en plus forte, le secteur du bâtiment doit urgemment trouver des alternatives aux ressources non renouvelables.

Rénover le bâti existant s'impose aussi comme une priorité. Eviter de démolir pour reconstruire, et ainsi limiter les déchets. Les pays développés qui disposent d'un large parc doivent le rendre plus performant d'un point de vue énergétique, et ce notamment grâce à des matériaux plus adaptés.

Les matériaux ont aussi un impact sanitaire : ils peuvent être sources de COV (Composé Organique Volatil) et ainsi générer une pollution de l'air intérieur. Or, nous passons en moyenne 80 % de notre temps à l'intérieur des bâtiments : y maintenir une bonne qualité de l'air est donc une priorité¹⁸.

Ainsi, le choix des matériaux s'avère crucial pour rendre les bâtiments moins énergivores et plus sains.

Les projets régionaux de développement d'une filière chanvre bâtiment en Nouvelle Aquitaine englobent toutes ces problématiques pour en faire une filière exemplaire en matière de bâtiment durable demain.

¹⁸ Source: BIOMOOC – Découvrir le bâtiment biosourcé, Karibati et Ville & Aménagement Durable, 2018



-

Impact de la filière textile 19

Aujourd'hui, les fibres synthétiques (polyester, Polyamide, Acrylique, Elasthanne) représentent 58% des matières textiles utilisées dans le monde. Or, ces fibres sont issues de la pétrochimie, donc d'une ressource non renouvelable dont la transformation utilise des produits chimiques. Produire 1 kg de polyester nécessite 1,5 kg de pétrole. A chaque lavage, un vêtement en fibres synthétiques libère des micro-plastiques (valable aussi pour le polyester recyclé), trop fines pour être bloquées par les filtres des machines à laver puis des stations de traitement des eaux usées. Ces particules atteignent les fleuves et les océans, créant une pollution plastique hautement nuisible à la faune et la flore locales.

La culture du coton consomme quant à elle 25% des insecticides et 10% des herbicides mondiaux ; elle serait la troisième la plus consommatrice d'eau (même en bio), après celles de riz et de blé mais avant le maïs et les fruits et légumes. Produire un kg de coton nécessite en moyenne entre 5 000 et 17 000 litres d'eau - jusqu'à 22 500 litres d'eau en Inde d'après le Water Footprint Network. Par ailleurs, en 2016, 64% du coton était génétiquement modifié. Enfin, la teinture du coton nécessite souvent d'employer des métaux lourds comme le plomb ou le chrome.

Les fibres chimiques artificielles (Viscose, Lyocell, Tencel, Modal) sont issues de la transformation chimique de la cellulose végétale (matière première naturelle et renouvelable), ce qui permet d'obtenir des propriétés proches de certaines fibres naturelles : aspect soyeux, douceur, bonne tolérance à la teinture, isolation thermique... Leur principal inconvénient vient de la matière première utilisée : hêtre, eucalyptus, pin, bambou, dont la monoculture porte atteinte à la biodiversité et peut assécher les nappes souterraines, voire devenir invasive. Souvent, des herbicides à base de glyphosate y sont utilisés.

A noter en revanche des progrès considérables dans le processus de transformation de la cellulose en fibre : dans le cas de la viscose, de nombreux produits chimiques (soude caustique, acide borique, acide sulfurique, parfois disulfure de carbone...) sont utilisés mais les sites de production sont de mieux en mieux équipés pour le traitement des eaux usées. Quant au procédé Lyocell, il est bien plus écologique puisque réalisé en boucle fermée et il repose sur un solvant non toxique et recyclable à 99.9%, le NMMO.

Les projets régionaux de reconstitution d'une filière chanvre textile en Nouvelle Aquitaine veillent tous à la cohérence des process de fabrication, de l'amont à l'aval, afin d'en faire une économie de demain. Cela passe par :

• Un respect des producteurs grâce à un partenariat qui leur confère une responsabilité dans le process, leur garantit l'achat de leurs productions ainsi qu'un prix éthique ;



19 Source RBX Créations

- Des projets exigeants des investissements raisonnables, accessibles aux acteurs des territoires ;
- Une réduction des transports par une optimisation des étapes de la transformation entre les bassins de production/1^{ère} transformation et les unités de seconde transformation ;
- Des besoins en compétences locales, non délocalisables.

1.2 Des avantages sanitaires encore trop méconnus

De par ses multiples utilisations possibles, les vertus du chanvre sur la santé humaine peuvent être très diverses.

Par l'alimentation

Les graines de chanvre décortiquées se consomment très facilement nature, en accompagnement de salade, de crudités ou de plats froids. Elles peuvent aussi être ajoutées en cuisson ou être légèrement toastées. L'huile doit être consommée crue afin de conserver toutes ses qualités nutritionnelles.

Le chanvre alimentaire présente un ratio en acides gras essentiels idéal (oméga-3/oméga-6 3/1). Il contient beaucoup d'acides gras insaturés (polyinsaturés et mono-insaturés), qui sont des acides gras nécessaires au corps humain lorsqu'ils sont consommés raisonnablement. Par exemple, une cuillère à soupe d'huile de chanvre bio (90 kcal, ni plus, ni moins, qu'une autre huile végétale) permet de couvrir 83 % des apports conseillés en oméga-3.

Source importante de protéine végétale, les graines de chanvre représentent par ailleurs un atout nutritionnel indéniable. Elles apportent les 8 acides aminés essentiels, des fibres alimentaires, des minéraux et des vitamines B1, B2, B3, B6, C et E. Les graines de chanvre décortiquées par exemple contiennent 50 % de matières grasses (dont 70 à 90 % de « bon gras ») et 35 % de protéines²⁰. Leur fort apport en fibres augmente rapidement l'effet de satiété.

La consommation des graines de chanvre alimentaire n'engendre pas d'effets psychotropes. Conformément à la réglementation la teneur maximale en THC (molécule aux effets psychotropes) est limitée à 0,2 % du poids des feuilles et à 10 parties par million (ppm) dans le cas de l'huile et de la farine produites à partir des graines.

Par la cosmétique

Etant donné que son profil en acides gras essentiels est proche de celui des lipides naturels de la peau, l'huile de chanvre neutralise instantanément les effets de dessèchement et de

déshydratation, problèmes responsables de la peau sèche. Grâce à sa capacité d'hydratation rapide de la peau, l'huile de chanvre est un ingrédient de choix pour les soins de la peau.

Les protéines des graines de chanvre se caractérisent par une teneur élevée dans les deux acides aminés contenant du soufre, généralement sous-représentées dans les protéines végétales, la méthionine et la cystine, qui limitent le dépôt de graisses dans le foie, réduisent l'arthrose, fortifient ongles et cheveux et aident à prévenir la perte de ces derniers²¹.

Par le textile

La fibre de chanvre tissée donne un tissu jugé incomparable par les professionnels de la filière : il est confortable, doux, respirant, antifongique, antibactérien, antiallergique, résistant aux UV - il peut protéger jusqu'à 95% des rayons ultraviolets - il résiste à la chaleur et à la lumière. Sa fibre creuse et perméable à l'air lui permet de respirer. Ainsi, un lit en chanvre n'est jamais froid en hiver ou chaud en été et contribue à la qualité du sommeil. De par sa longueur particulière, la fibre de chanvre donne des textiles toujours très denses, doux et qui froissent peu.

C'est aussi la longueur de cette fibre qui lui confère des qualités de résistance exceptionnelle assurant aux tissus une grande durabilité dans le temps. Extrêmement solides, les tissus en chanvre constituaient les trousseaux de nos grand-mères qui se transmettaient de génération en génération.

Son type ligneux (fibre creuse) absorbe et relâche la vapeur d'eau. Ces mouvements sont accompagnés de phénomènes de stockage et de restitution de calories qui améliorent les performances thermiques des textiles. Ce pouvoir d'absorption donne au contact de la peau un sentiment de légèreté et de bien-être, renforcé par les qualités naturelles relaxantes du chanvre²².

Par le thérapeutique

Le chanvre possède des propriétés thérapeutiques connues de longue date. Il est ainsi utilisé dans différentes indications : douleur, nausées et vomissements, stimulation de l'appétit, mais aussi comme bronchodilatateur (dans l'asthme), comme antispasmodique (dans la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques) ou comme vasodilatateur (dans le glaucome).

Or, des publications scientifiques récentes viennent, aujourd'hui, apporter des démonstrations expérimentales dans des domaines nouveaux. Ses propriétés antitumorales commencent à être démontrées chez les animaux²³.

« Sa légalisation médicale permettrait de générer entre 500 millions et 2 milliards d'euros par an de chiffre d'affaires », avance Béchir Bouderbala, directeur des affaires juridiques à Norml, association qui milite pour la régulation du chanvre.

²³ https://www.lemonde.fr/societe/article/2005/05/17/les-vertus-medicales-du-cannabis-redecouvertes 650873 3224.html



²¹ https://www.acides-amines.com/les-acides-amines/methionine.html

²² https://www.couleur-chanvre.com/le-chanvre

2. Benchmark – 3 exemples de filières

3.1 Emergence d'une filière en Région PACA

Le contexte de ce territoire fait état de situations variées :

- Dans les Hautes-Alpes, un test de culture était en cours depuis 2 ans ;
- Dans le Var, un test de culture était en cours depuis 3 ans et un groupe d'agriculteurs, en lien avec une collectivité, portait projet de développement d'activité de valorisation des coproduits (fibre, chènevotte et chènevis);
- Dans le Vaucluse, la culture existe et se maintient depuis de nombreuses années, sur le modèle d'une transformation artisanale via une unité mobile.







Les acteurs se sont trouvés confrontés à une problématique importante : l'absence d'unité de transformation industrielle, la plus proche étant à 400 km. Ils ont donc entamé la construction d'un projet commun pour résoudre cette problématique, avec l'idée de créer une association de partenaires autour de la récolte et la valorisation des coproduits, etc.

A l'heure actuelle, le projet est toutefois dormant faute d'acteur moteur pour le porter.

3.2 Filière semi-industrielle en Essonne

Le territoire est aujourd'hui fort d'une production d'environ 1000 ha suite à l'impulsion du PNR du Gâtinais en 2008 pour l'émergence d'une association de producteurs. Une entreprise commerciale s'est créée il



y a quelques années, dont le positionnement est principalement sur le négoce : il s'agissait de créer le marché pour les produits chanvre notamment grâce au recrutement d'un commercial, avant d'investir dans la production et la transformation.

Ainsi, un partenariat avec la CAVAC a permis, dans un 1^{er} temps, d'assurer le défibrage des pailles et la commercialisation de panneaux semi-rigides à base de fibre de chanvre. Puis, en



2017 – 2018, l'entreprise, toujours soutenue par le PNR Gâtinais, a réalisé ses propres investissements dans une ligne de défibrage.

Les acteurs ont également mis en place la location d'une machine à projeter le béton de chanvre, achetée par l'association locale des producteurs (Chanvre Avenir).

Il s'agit d'une filière récente, qui a réussi à convertir l'investissement d'un groupe d'agriculteurs en projet industriel grâce au soutien important du PNR du Gâtinais (dont le responsable du projet au PNR est devenu directeur de l'entreprise).

3.3 Filière industrielle en Vendée

En Vendée, une production de plus de 1000 ha a pris place sur le département depuis un peu moins de 10 ans, pilotée par la coopérative agricole CAVAC. Cette coopérative a créé une



filiale « CAVAC Biomatériaux » et investi dans une ligne de défibrage industrielle et dans une ligne de nappage (fabrication de panneaux semi-rigides pour l'isolation).

Elle a ainsi fait le pari d'une insertion sur le marché des isolants grands publics (face à la laine de verre notamment) grâce à une qualité du produit fini haute et homogène et à un niveau de produit prêt à l'emploi. L'entreprise s'est dotée d'un réseau commercial, d'une marque « Biofib », positionnée avant tout sur le marché du bâtiment, et d'une gamme de produits qu'elle a progressivement étoffée.

La filière existe aujourd'hui depuis 2008, portée par une coopérative agricole à la recherche de diversification des cultures et des débouchés. Les investissements importants consentis commencent à atteindre un seuil de rentabilité, grâce notamment au développement progressif de sa gamme de produits pour le bâtiment autour du chanvre, mais aussi du lin, du coton, du papier recyclé, etc.

19 Passage Saint Grégoire 86000 Poitiers

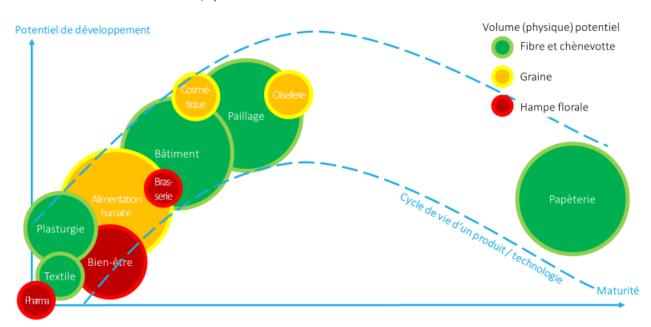




1. Les marchés porteurs

Comme nous l'avons vu précédemment, les marchés du chanvre sont très variés. On peut distinguer plusieurs catégories :

- Des marchés à forte valeur ajoutée et volume faible ou modéré: textile, plasturgie, bienêtre, pharmacie ou encore cosmétique. Exception faite de ce dernier marché, la plupart sont en émergence et demandent encore des développements, techniques et commerciaux.
- Des marchés traditionnels représentant l'essentiel des débouchés matière aujourd'hui, et qui sont en faible croissance, stable voire en déclin : il s'agit de l'oisellerie pour la graine, du paillage pour la chènevotte ou encore de la papèterie pour la fibre. Bien qu'il existe encore des développements possibles sur ces marchés (par exemple le paillage horticole des collectivités), il est difficile de se baser dessus pour espérer développer une filière en Nouvelle Aquitain.
- Des marchés en devenir présentant potentiellement des volumes très importants : il s'agit ici du secteur du bâtiment (pour la fibre et la chènevotte), et de l'alimentation humaine (pour la graine). Le secteur du bâtiment est le principal marché sur lequel parient les acteurs de la filière actuellement. Cependant, les produits à base de chanvre, et plus généralement les matériaux biosourcés, peinent encore à se faire une place face aux matériaux traditionnels comme le béton ou les laines minérales. L'alimentation humaine, bien que peu développée en France, constitue quasiment le seul débouché du chanvre au Canada, qui cultive environ 31 000 ha en 2016.



Synthèse subjective des marchés : volumes potentiels et maturités



Cette analyse ne doit pas nous amener à conclure que tel marché est plus intéressant que tel autre : le chanvre a toujours tiré son modèle économique de la variété de ses coproduits et des marchés adressés. La multiplicité des débouchés doit donc être un objectif à conserver pour la filière régionale.

Toutefois, les projets régionaux ne concernent pas toutes les valorisations, et tous n'en sont pas au même niveau de développement. La plasturgie et la cosmétique, deux secteurs potentiellement prometteurs, sont ainsi envisagés, mais à plus long terme. Enfin, certains marchés spécifiques semblent moins prometteurs, comme la restauration collective, où les freins financiers et culturels semblent importants ; ou encore l'oisellerie, marché peu rémunérateur, en particulier pour du chènevis bio.

Par conséquent, la suite de l'analyse de la filière régionale se concentre en priorité sur les marchés sur lesquels les acteurs régionaux sont positionnés actuellement.

19 Passage Saint Grégoire 86000 Poitiers

2. Positionnement des acteurs régionaux

2.1 Métiers et compétences de la filière

Pour produire les matériaux en volumes et qualité à destination de chacun des débouchés présentés précédemment, la filière doit posséder un niveau de compétences adapté pour chacun des métiers qui la constitue.

Les métiers et compétences de la filière Tissu de chanvre Tri / Cardage Tissage Textile Fil de chanvre Filature Couture Vêtements Papèterie Isolant en vrac Aiguilletage Broyage Défibrage Nappage / Thermoliage Rouleaux, panneaux isolants Mélange liant → Bétons de chanvre Compoundage Injection Plasturgie Pièces plastiques Pièces plastiques Extrusion Extrusion Thermocompression (charge/renfort) (charge / renfort) Mélange / Moulage Semences Culture → Horticole Récolte **★** Animal Rouissage Stockage Oisellerie Mélange de graines -Aliment oiseaux Séchage Décorticage Mélange alimentaire ---Alimentation Pressage Embouteillage— Cosmétique Fermentation ■ Rière Extraction → Huiles essentielles, E-liquides Séchage → Tisanes Médicaments Extraction

Cette approche en termes de métiers et de compétences est essentielle à une structuration de filière car, selon les débouchés qui seront stratégiquement privilégiés, il sera important de veiller à une maîtrise parfaite des savoirs et savoir-faire associés à chaque maillon.

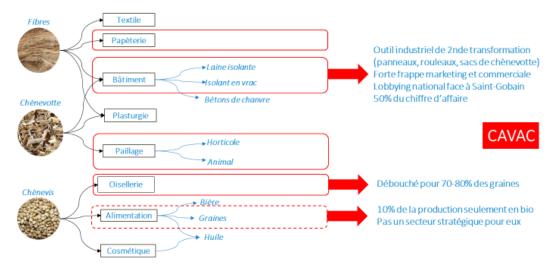
Il conviendra dans une deuxième partie de l'étude de construire le positionnement stratégique sur les marchés identifiés comme les plus porteurs et accessibles pour le territoire de Nouvelle Aquitaine. Mais au préalable, il convient de comprendre comment se situent les acteurs régionaux aujourd'hui. Or, avant de présenter le positionnement des acteurs présents en Nouvelle Aquitaine, il nous semble utile de présenter deux modèles français très différents, qui permettent d'envisager des scénarii de développement variés.

2.2 Exemple de 2 positionnements marchés

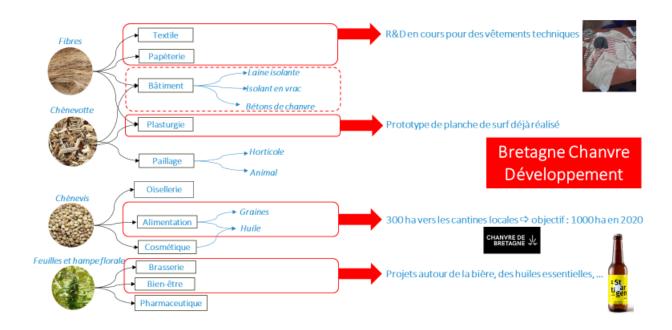
Le premier modèle est celui de la CAVAC, c'est-à-dire un projet industriel porté par une importante coopérative française, qui a fortement investi dans le marché du bâtiment grand public national et se positionne en concurrence des isolants minéraux (laine de verre ou de roche). L'entreprise a créé un réseau de producteurs de proximité et sous contrats pour



l'alimenter en matière première. Elle maîtrise de A à Z le process de défibrage et de fabrication des panneaux et de rouleaux isolants, dont le chanvre constitue un composant en proportion variable (avec obligatoirement 10 à 15% de liant polyester pour assurer la rigidité nécessaire).



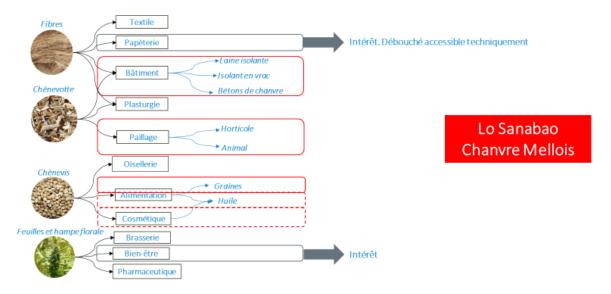
Le second modèle est celui d'une association régionale de producteurs « fermiers » et bio, Bretagne Chanvre Développement, qui mise sur la diversification des produits issus du chanvre et sur une valorisation en circuits courts. Lauréat de « Mon projet pour la planète », initié par Nicolas Hulot, l'association privilégie une approche multisectorielle : alimentaire, textile, plasturgie, brasserie, ... mais toujours régionale, et développe des partenariats avec des acteurs de la seconde transformation bretons.



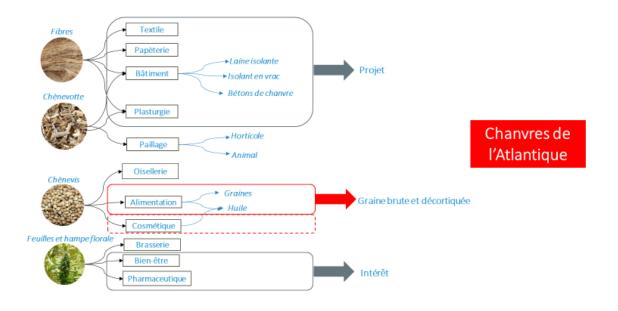
2.3 Positionnement des acteurs de Nouvelle Aquitaine



L'association de producteurs Lo Sanabao peut être rapprochée du modèle fermier des Chanvriers mellois et de Bretagne Chanvre Développement présenté ci-dessus. Ils ont en commun de produire et défibrer du chanvre de manière autonome, gérer la commercialisation en circuits courts pour la partie paille (chènevotte et fibre). Leurs cibles sont essentiellement des auto-constructeurs (mais le marché semble se tarir auprès quelques années) et un réseau d'artisans convaincus et formés pour le Mellois. Lo Sanabao n'a pas encore constitué ce réseau. Les graines sont vendues à L Chanvre ou Triballat et, pour certains producteurs de Lo Sanabao, pressée et commercialisées sous forme d'huile en circuit court.



Le positionnement des Chanvres de l'Atlantique s'avère différent. L'entreprise est portée par une seule personne et non un collectif. Elle ne produit pas elle-même de chanvre mais s'appuie sur un réseau de chanvriers avec lesquels elle contractualise. Elle ne valorise pour l'instant que le chènevis, sous forme de graines (brutes ou décortiquées) et d'huile, mais commercialise au niveau national au sein de la distribution spécialisée. S'il travaille sur les semences, la culture et la récolte, le dirigeant maîtrise mieux l'aval dans un certain nombre de débouchés, comme le textile. Il s'est donné une force de frappe commerciale professionnelle.



2.4 Projets et perspectives des acteurs régionaux

Réunis lors d'une table ronde le 4 septembre 2018, ces acteurs régionaux (devenus le Groupe Projet) ont démontré un respect mutuel et une absence de concurrence entre eux, une logique de partage sur la base de valeurs communes, une ouverture à une démarche collective, dans laquelle chacun a à gagner, ainsi qu'une grande complémentarité de positionnements. Ces éléments sont essentiels pour poser les fondements d'une filière.

Leurs projets pour l'avenir révèlent des approches marchés différentes, mais complémentaires .

- Lo Sanabao et les Chanvriers Mellois souhaitent consolider et développer leurs marchés en circuits courts auprès des collectivités et des particuliers. Ils tiennent à conserver la maîtrise du process de valorisation du chanvre qu'ils produisent ainsi que la valeur ajoutée qui en est issue.
- Chanvre des Landes s'oriente vers la valorisation en circuits courts de la graine, dans une logique maraîchère orientée vers un public militant (AMAP). Ils souhaitent engager le moins d'investissement possible afin de conserver un seuil de rentabilité accessible.
- Les Chanvres de l'Atlantique s'orientent vers deux voies :
 - O Valoriser les graines en deuxième transformation en partenariat avec un acteur régional de l'industrie agro-alimentaire. Selon le dirigeant, cette orientation s'avère indispensable pour sortir des marchés de niches des graines et de l'huile et intégrer un marché de masse, tout en conservant ses valeurs et son degré d'exigence. Ce projet est en cours de développement en 2019.
 - o En partenariat avec Pierre Amadieu, développeur et consultant chanvrier, créer une activité de défibrage deuxième niveau, permettant d'extraire des coproduits à plus forte valeur ajoutée ouvrant les portes de marchés multiples :



fibres isolation à pose mécanisée, fibres techniques, fibres textiles, ... Leur positionnement marché, multisectoriel, s'oriente vers l'industrie du luxe. Sur la partie textile, le projet consiste à produire de fibres longues pour atteindre un fil de chanvre proche des traditions textiles, à visée plutôt haut de gamme. Il s'inscrirait dans le marché des fibres naturelles végétales, qui représente aujourd'hui 35,70% des fibres textiles mondiales. Il s'agirait de prendre des parts de marché au coton qui occupe une très grande partie de ces fibres végétales. Ce projet pourrait être opérationnel en 2019, les investisseurs semblant mobilisés.

RBX Créations

O Un projet de production de fibres artificielles type lyocell à base de chanvre, transformé de façon écologique et innovante (procédé mécanique puis chimique avec recyclage du solvant utilisé). Ce projet s'inscrirait dans le marché des fibres chimiques artificielles (issues du bois notamment), qui représente 4,7%. Le projet est aujourd'hui au stade de la preuve du concept et



recherche un soutien financier afin de réaliser les mises en situation nécessaires.

Les procédés techniques mis en avant dans ces deux projets présentent des atouts très importants en termes écologiques par rapport aux autres matières (même biosourcées) : au moins 40 fois moins d'eau pour le lyocell de chanvre que pour produire du coton, proximité de la production (contrairement au chanvre venu de Chine ou à l'eucalyptus importé du Brésil pour réaliser du lyocell), pas d'OGM (contrairement au coton génétiquement modifié à 64%), ...

Synthèse des projets respectifs

	Production	Papèterie	Alimentaire	Cosmétique	Bâtiment	Textile	Bien-être	Plasturgie
Lo Sanabao								
Chanvriers								
Mellois								
Chanvre des								
Landes								
Chanvres de								
l'Atlantique								
Chanvres de								
l'Atlantique/								
Pierre Amadieu								
RBX Créations								

La question d'un ou de modèles économiques pour une filière régionale chanvre Nouvelle Aquitaine se pose alors.



3. Les enjeux de structuration de la filière en Nouvelle Aquitaine

En synthèse, les principaux enjeux de la filière chanvre régionale sont les suivants :

- Fédérer les acteurs régionaux autour d'une convergence d'intérêts ;
- Economiser les énergies et gagner du temps et capitalisant les savoirs et recherches ;
- Ouvrir de nouveaux marchés pour favoriser la production ;
- Rendre visible une filière régionale à fort potentiel.





1. Le modèle retenu

Le modèle que nous présentons ici a été validé par les acteurs moteurs régionaux mobilisés lors de cette étude, au sein d'un groupe pilote, ainsi que par la Comité de pilotage. Il a pour objectif de donner de la cohérence aux leviers de développement de la filière identifiés et de proposer un schéma dans lequel ils pourraient évoluer en synergie. Il s'appuie sur les caractéristiques de notre région, à savoir la présence de multiples acteurs fortement impliqués, mais de taille modeste, ne relevant pas à ce stade du secteur industriel. Des modèles tels que celui des Chanvrières de l'Aube ou de la CAVAC ne nous semblent donc pas possibles, ni souhaités par les acteurs en présence.

En revanche, certains des projets portés possèdent une ambition et un intérêt industriel conséquents et permettent d'affirmer le potentiel de la filière sur le territoire. Le modèle présenté ci-dessous privilégie un équilibre et des synergies entre les projets, peut-être verra-til dans le temps l'ascension d'une locomotive, d'un champion régional, qui tirera à lui seul vers le haut l'ensemble de la filière.

Première phase:

Dès aujourd'hui et à court terme – Capitaliser et consolider les marchés

Les 3 unités de production/valorisation existant aujourd'hui ont besoin d'être consolidées, afin de servir de pilier au développement d'autres unités ultérieures et ainsi d'augmenter les volumes.

Ces 3 unités ont développé – et développent encore – un savoir conséquent en termes de semences, de culture, de récolte, de défibrage, de commercialisation, de mise en œuvre des matériaux, etc. En capitalisant ces données entre elles, la filière pourrait



Bassins de production + défibrage 1^{er} niveau Vente circuits courts : bâtiment, huile

Unité de décorticage (graine) Vente réseaux nationaux

gagner beaucoup de temps et d'énergie. Il s'agirait ainsi de valider un modèle de production/défibrage optimal techniquement et humainement, rentable économiquement. Ce modèle serait ensuite reproductible pour d'autres unités régionales.

Les 2 axes prioritaires sur lesquels consolider et construire ce modèle serait :

 Le volet bâtiment public, afin de développer le marché du bâtiment en circuit court (valorisation de la fibre et de la chènevotte) et donner de la visibilité au chanvre isolant local;



• Le marché de la graine, par une régionalisation des matières premières. La Région a l'atout majeur de bénéficier d'une unité de valorisation et de commercialisation existante par le biais des Chanvres de l'Atlantique. Favoriser un approvisionnement régional et apporter une visibilité à cette proximité géographique du chanvre distribué consisterait à régionaliser la valeur ajoutée.

Deuxième phase:

A moyen et long termes – Reproduire et étendre le modèle

De nombreux agriculteurs se montrent intéressés par la culture du chanvre au regard de son intérêt agronomique dans le cadre d'une plus grande prise en compte des impacts environnementaux des pratiques agricoles. Ils sont en cela encouragés par leurs partenaires

(chambres d'agriculture, DAAF, syndicats d'eau, etc.) et parties prenantes (collectivités, clients, consommateurs, riverains, etc).

De nouveaux bassins de production de chanvre pourraient donc se développer en région, sur la base de noyaux d'acteurs moteurs et proches entre eux. Les expériences passées ou les dynamiques actuelles sur certains territoires pourraient faciliter l'émergence de tels bassins (par exemple en Haute-Vienne, en Dordogne, en Vienne, autour du bassin de la Boutonne, ...). Certains terroirs seront également sans doute plus favorables à la culture que d'autres. Cet essaimage sera long, mais la centralisation des savoirs au sein d'un modèle transposable (avec des adaptations locales bien entendues) favorisera leur réussite et l'émergence d'unités locales de défibrage premier niveau.

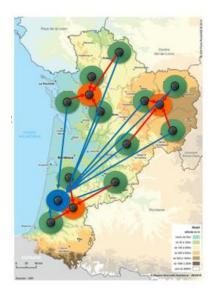


Exemple de maillage progressif de bassins de production/ère transformation

En parallèle, la filière devrait œuvrer à conforter le marché régional de la graine présenté cidessus, autour de nouveaux débouchés plus complexes (nouvelles offres alimentaires, marché de la cosmétique, ...). Et, pour la partie paille, développer le marché du bâtiment privé, forte de ses nombreuses opérations dans le champ public.

Conjointement, un projet d'unité de défibrage de deuxième niveau (industriel) pourrait se mettre en place, qui permettrait d'investir des marchés industriels (encore à définir, le textile et/ou la fibre technique). Une première unité réussie pourrait à nouveau essaimer et donner lieu à la création d'autres unités régionales.

Il est important de préciser ici que, contrairement à la graine, il n'est pas rentable de transporter la paille (fibre ou chènevotte) à plus de 100 km. Chaque unité devrait donc conserver une taille modérée et s'alimenter localement. Les débouchés seraient *a contrario* nationaux, voire internationaux.



- Bassins de production + défibrage 1^{er} niveau Vente circuits courts : bâtiment, huile
- Unité de décorticage (graine)
 Vente réseaux nationaux
- Unité de défibrage 2^{ème} niveau (technique et textile) Vente réseaux nationaux

2. Les projections de développement et le modèle économique

2.1 Etat des lieux actuel – une production tournée vers l'agriculture bio

Actuellement la production de chanvre en Nouvelle Aquitaine représente un peu plus de 500 ha, soit à peine 3% des surfaces de chanvre nationales, qui sont pour la plupart concentrées sur des bassins de production organisés autour d'un acteur industriel du défibrage.

En revanche, en Nouvelle Aquitaine, la grande majorité des surfaces est cultivée en agriculture biologique, ce qui place la région comme l'une des 1ères productrices de chanvre biologique. Cette spécificité oriente le modèle de développement de la filière vers des débouchés différents de la filière conventionnelle.

Echelle	Surfaces (ha)	Quantités (t)				
géographique	Surfaces (fla)	Chènevis	Fibre	Chènevotte	Poussière	
France	16 400 24	17 550	28 900	49 500	16 240	
dont	1 300 25	1 390	2 300	3 900	1 290	
agriculture						
biologique						

²⁵ D'après le Plan filière de l'interprofession du chanvre, en 2016, les surfaces en agriculture biologique représentaient 7% des surfaces totales de chanvre. Il a été pris pour hypothèse ici un passage à 8% en 2018.

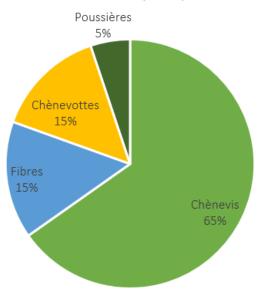


²⁴ Surfaces cultivées en 2017 d'après Interchanvre (https://www.interchanvre.org/la_culture)

Nouvelle	520 26	550	920	1 570	510
Aquitaine					
dont	450	460	800	1 360	440
agriculture					
biologique					

Ces surfaces, une fois les co-produits valorisés, permettent de générer un chiffre d'affaire de l'ordre de 1,6 millions d'euros²⁷. Ce chiffre d'affaire se répartit de la façon suivante :

Estimation du CA (€ HT) en 2018



Répartition du CA régional par co-produit en 2018

Dans cette répartition du chiffre d'affaire, il apparait clairement que la valorisation du chènevis est essentielle pour assurer la rentabilité de la culture. Ainsi, sur plus de la moitié des surfaces régionales, le chènevis est uniquement valorisé, la paille étant laissée au champ. Ce choix est rendu possible grâce au prix élevé de chènevis en agriculture biologique actuellement (de l'ordre de 2000 €/t). Ainsi, à l'heure actuelle, environ 40% seulement de la paille de chanvre est valorisée.

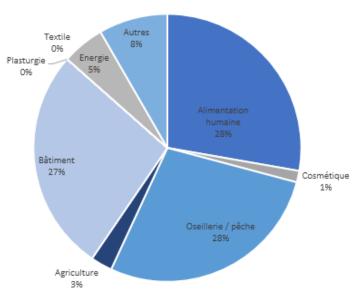
En matière de marché, ce chiffre d'affaire est réalisé principalement sur l'alimentation humaine (graines décortiquées et huile obtenues à partir du chènevis bio) et sur le bâtiment (fibres et chènevottes en vrac obtenues à partir des pailles).

²⁷ D'après des estimations internes basées sur des prix de marché moyens pour chacun des marchés de valorisation des coproduits. Voir le détail en annexe.



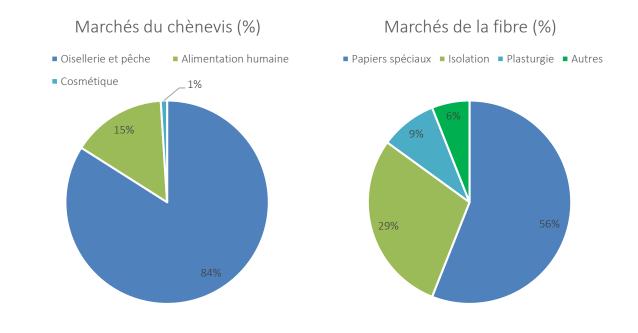
²⁶ Surfaces cultivées en 2018, basées sur les données collectées auprès des acteurs néo-aquitains.

Estimation du CA (€ HT) en 2018



Répartition du CA régional par marché en 2018

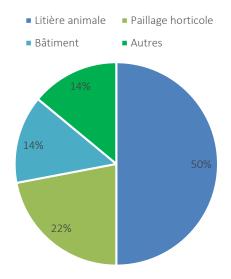
Au niveau national, les chiffres de marchés, répartis par co-produits²⁸, diffèrent largement du constat régional, en raison du caractère conventionnel et industriel des principales productions



²⁸ Cette répartition peut être retrouvée à partir du tableau global de projections fourni en annexe.



Marchés de la chènevotte (%)



Répartitions du CA national par co-produit et par marché en 2018²⁹

Enfin, en matière d'emploi, la filière représente en région aujourd'hui environ 10 équivalents temps plein, avec à l'heure actuelle une forte polyvalence des emplois (une même personne assumant par exemple la transformation des pailles et la commercialisation des co-produits obtenus).

2.2 Etat des lieux actuel – zoom sur la rentabilité de la culture

Un point essentiel ressorti des débats avec les différents acteurs de la filière régionale est l'importance de conserver une rémunération suffisante pour les agriculteurs, et plus généralement, de rémunérer justement chaque acteur de la chaîne de valeur.

Il est difficile de généraliser une approche économique de la culture tant les situations sont diverses, en fonction des conditions de culture (biologique ou non par exemple), des rendements obtenus, des modes de récoltes ou encore des voies de valorisation (directes ou non par exemple). Toutefois, plusieurs estimations sont disponibles, dans lesquelles le caractère « agriculture biologique » est un facteur déterminant.

²⁹ D'après le Plan filière de l'interprofession du chanvre, en 2017.



SCOP SAS au capital de 45 k€, SIRET : 812 440 493 00011

CHARGES	PRODUITS				
Semences	198	Chènevis	1250		
45 kg/ha x 3,65€/kg	164	1 t/ha x 1250 €/t	1250		
CVO : 45kg/ha x 0,75€/kg	34	Paille	700		
Fertilisation	240	7 t de MS x 100 €/t	700		
2 t de vinasse/ha x 70€/t	140				
2t de fiente/ha x 50€/t	100				
CHARGES D'APPROVISIONNEMENT	438	PRODUITS	1950		
MARGE BRUTE : 1512 €/ha					
Récolte	292				
Moissonneuse batteuse (récolte chènevis)	93				
Fauche	20				
2 passages d'andaineur	39				
Pressage (7€/balle de 350kg et 20 balles/ha)					
Séchage	72				
Séchage 52€/t	52				
Transport (110km)	20				
TOTAL CHARGES	802	TOTAL PRODUITS	1950		
MARGE: 1148 €/ha					

Exemple d'approche économique pour le chanvre en agriculture biologique³⁰

Les rendements obtenus en chènevis et en paille d'une année à l'autre peuvent grandement varier, et impacter la marge sur la culture, comme le montre cet exemple sur 5 ans sur le département de la Seine-et-Marne.

 $^{^{30}}$ D'après « Découverte du chanvre bio et de la situation régionale en Champagne-Ardenne, FRAB — les agriculteurs bio de Champagne-Ardenne, 2015



		CHAN	IVRE			
Produit	Rende	ment	Prix	Mo	ntant	
Paille	6	Γ	110 € /T		660€	
Chenevis	1,1	T	450 € /T		495€	
			Maxi		1 155 €	
Paille	5	Γ	110 € /T		550€	
Chenevis	1		450 € /T		450 €	
			habituel		1 000 €	
Paille	4	Г	110 € /T		440 €	
Chenevis	0,8	Т	450 € /T		360€	
	,		Mini		800€	
Semences					210 €	
Engrais					85€	
Azote		110	0,0	65	72€	
			Total Ch Opé		367 €	
Récolte	210 - 209	% fourri		168 €		
Pressage	8€/balle	440kg		127 €		
Retournement		2		40 €		
					335 €	
Passage pulvé					0€	
Bonus blé					0€	
					454 €	
			Aide Couple	ée	84,2	
				CHA	NVRE	
MARG	E SEMI N	NETTE	Ma	ixi	538€	
			habitue	lle	383€	
			Mi	ini	183€	
Simulation MARGE SEMI NETTE						
MA	IS		BLE/BLE	ORGE DE	PRINTEMPS	
Maxi	873€	Maxi habituelle	i 775€	Maxi	852€	
habituelle Mini	488 €	habituelle Mini		habituelle Mini	575 € 152 €	
COL	ZA .		FEVEROLE		CHANVRE	
Maxi '	1 014 €	Maxi	i 986€	Maxi	538€	
habituelle Mini	694 €	habituelle Mini		habituelle Mini	383 €	

Exemple d'approche économique pour le chanvre en agriculture conventionnelle³¹

2.3 Etat des lieux actuel – zoom sur le marché du bâtiment

Le marché du bâtiment est un secteur de débouché important pour la paille de chanvre : chènevotte et fibre y sont mieux valorisés que sur le marché du paillage, et la vente en circuit court permet aux acteurs régionaux d'améliorer leur marge.

Sur ce marché, les répartitions nationale et régionale des différents produits s'avèrent très différentes. Il n'existe pas de données régionales sur le marché des produits à base de chanvre

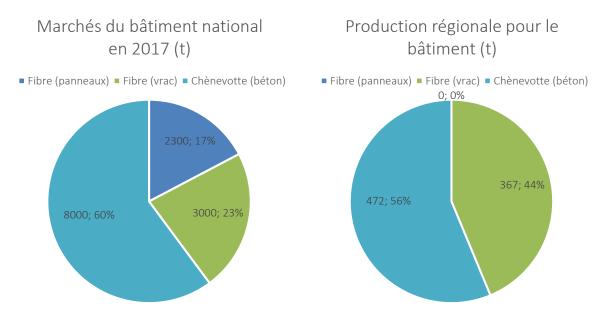
³¹ D'après le « Plan Filière de l'interprofession du chanvre », Interchanvre, 2017 – données fournies par Planète Chanvre (Seine-et-Marne)



SCOP SAS au capital de 45 k€, SIRET : 812 440 493 00011

à destination du bâtiment. Il est toutefois possible d'extrapoler les données nationales à l'échelle régionale, en prenant comme ratio celui de la population (la Nouvelle Aquitaine représente 8,9% de la population française). Cela donnerait les quantités suivantes pour le marché du chanvre – bâtiment en Nouvelle Aquitaine :

- 205 tonnes de fibre vendues sous forme de panneaux ;
- 267 tonnes de fibres vendues en vrac ;
- 712 tonnes de chènevotte vendues pour la réalisation de bétons de chanvre.



Marché national du chanvre – bâtiment 32 et production régionale pour ce marché 33

La région ne dispose pas d'outil de fabrication de panneaux semi-rigides à base de fibre de chanvre (seuls quelques acteurs sont positionnés sur le sujet : CAVAC Biomatériaux avec la marque Biofib (Vendée) et Sotextho avec la marque Fibranatur (Tarn)). Les acteurs régionaux, qui privilégient les circuits courts, se sont tournés vers le marché du vrac, qui ne nécessite pas d'étape de 2^{nde} transformation, tout comme la chènevotte pour le bâtiment.

³³ D'après les données recueillies auprès des acteurs régionaux concernant les surfaces et les débouchés des différents co-produits.



SCOP SAS au capital de 45 k€, SIRET : 812 440 493 00011

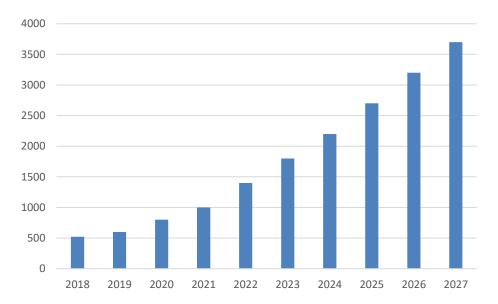
³² D'après « Etude sur le secteur et les filières de production des matériaux et produits biosourcés utilisés dans la construction (à l'exception du bois) - Etat des lieux économique du secteur et des filières », Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire / de la Cohésion des Territoires, 2017

2.4 Projections à moyen et long termes – une montée en puissance

Afin de réaliser des projections à horizon 10 ans sur la filière chanvre régionale³⁴, deux principales hypothèses ont été posées :

- La première concernant une évolution régulière des surfaces (entre 200 et 500 ha par an), basée sur le développement des bassins existants et surtout sur la création de nouveaux bassins sur le territoire ;
- La seconde concernant une évolution des débouchés de la filière régionale sur les différents marchés. Trois marchés sont particulièrement visés dans cette hypothèse : l'alimentation humaine, le textile et le bâtiment.

Avec ces hypothèses, le nombre de bassins augmenterait pour atteindre environ 10 à l'horizon 10 ans, et les surfaces passeraient à 3 700 ha (une surface qui semble raisonnable compte tenu de la surface totale actuelle cultivée en France – 16 400 ha).



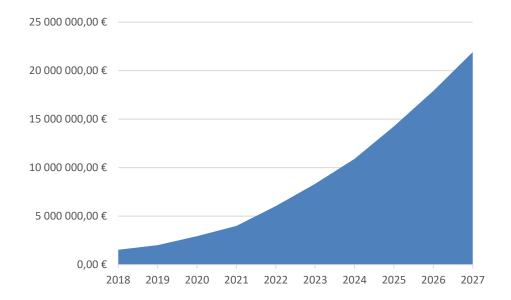
Projections sur l'évolution des surfaces de chanvre en Nouvelle Aquitaine

Parallèlement, le chiffre d'affaire de la filière serait également amené à augmenter, dans des proportions plus importantes, à mesure que les débouchés développés amélioreraient la rémunération sur les co-produits.

³⁴ Le détail de ces projections est à retrouver dans le tableau global de projections fourni en annexe.



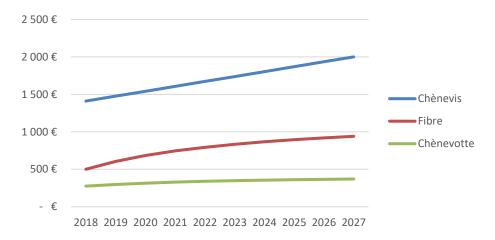
_



<u>Projections sur l'évolution du chiffre d'affaire de la filière chanvre en Nouvelle Aquitaine</u>

Le chiffre d'affaire de la filière chanvre régionale serait alors multiplié par 15 en 10 ans, atteignant près de 22 millions d'euros en 2027 (contre environ 1,6 millions d'euros actuellement). Il est surtout important de noter que les projets actuellement en cours de développement sur la région doivent permettre de mieux rémunérer les coproduits.

Comme nous l'avons vu plus haut, actuellement, seul 40% de la paille est valorisée, et une partie de la graine est vendue à destination de marchés « conventionnels » tels que l'oisellerie et la pêche, moins rémunérateurs que les futurs marchés visés. Le scénario développé, génèrerait ainsi une augmentation de la rémunération moyenne obtenue pour les coproduits.



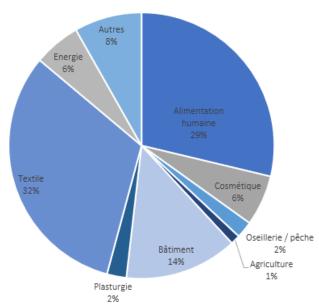
Projections sur l'évolution de la rémunération liée à chaque co-produit

La répartition de ce chiffre d'affaire s'en trouve ainsi largement modifiée, par rapport à celle de 2018. Les principaux marchés deviennent alors le textile (6,2 M€ de CA – 7000 tonnes), suivi



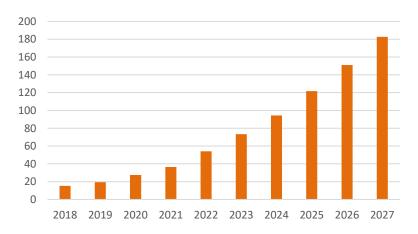
de l'alimentation humaine (5,5 M€ de CA – 2771 tonnes) et du bâtiment (2,6 M€ de CA – 7000 tonnes). Dans ce scénario, certains marchés potentiellement porteurs restent largement minoritaires. C'est notamment le cas de la plasturgie. Il faut toutefois bien noter que ces projections se basent sur les projets de développement portés actuellement par les acteurs régionaux, et que d'autres opportunités ou projets pourraient émerger.





Répartition du CA régional par marché en 2027

Suivant logiquement la progression du chiffre d'affaire, le nombre d'emplois dans la filière augmenterait lui aussi significativement, passant d'environ 10 emplois (équivalent temps plein - ETP) en 2018 à environ 180 à horizon 10 ans. Ce calcul est fait à partir d'un ratio d'ETP par chiffre d'affaire (un ETP pour 150 000 € de CA). Il ne comprend pas les emplois indirects qui seraient générés par la 3ème et la 4ème transformation (secteurs de l'agroalimentaire, de l'habillement, etc.). Il s'agit donc ici d'estimations prudentes.



<u>Projections sur l'évolution du chiffre d'affaire de la filière chanvre en Nouvelle Aquitaine</u>



3. Les conditions de réussite

3.1 Une politique régionale

Plusieurs études de potentialité de la filière chanvre – globale ou ciblée sur un débouché – ont été lancées en France par divers territoires. Si le marché n'était pas toujours mûr pour la structuration d'une filière, il est également important de prendre conscience que, sans l'existence d'un portage par un acteur de poids et fédérateur, les choses n'avancent pas.

La Région Nouvelle Aquitaine a aujourd'hui un rôle majeur à jouer. Le potentiel de développement d'une économie locale autour du chanvre est démontré, les acteurs sont mobilisés, autour de projets mûris depuis des mois ou des années de recherche, le marché est désormais fortement sensibilisé à l'origine et à la qualité des produits. Mais ce terreau favorable ne suffira pas à se transformer en filière sans une action « d'accélérateur » de la Région.

Il ne s'agit pas ici de déployer des moyens pour des projets isolés, mais bien de faire du chanvre un axe fort de la politique régionale, de communiquer sur la conviction des élus et services régionaux dans cette filière et d'apporter un soutien à un plan d'actions pluriannuel à la fois cohérent dans sa globalité et ciblé sur des priorités à court et moyen termes.

La richesse de la filière chanvre est sa transversalité du fait de la diversité des débouchés possibles. Mais cela engendre également une complexité au regard des multiples acteurs impliqués ou à mobiliser. Une coordination et un arbitrage régional s'impose. Seule la Région est légitime pour jouer ce rôle, et ce pour plusieurs raisons :

- Sa taille permet de disposer d'un potentiel de ressources et d'acteurs nécessaires pour créer une filière ;
- Ses compétences rendent une action transversale possible, à la fois dans les champs économique (performance industrielle, filières vertes, croissance bleue, textile, etc.), agricole, environnemental, énergétique, de l'emploi et de la formation, etc.
- Les moyens qu'elle peut mobiliser peuvent donner une véritable impulsion vers une dynamique autonome à terme.

3.2 L'animation, un fondement de la réussite du projet

Une filière ne peut se constituer sans un rapprochement et une collaboration des acteurs. Les projets doivent se coordonner, les synergies émerger, les moyens se mutualiser. Pour cela, des moyens humains sont nécessaires, car les chefs d'entreprise ne peuvent assumer tous les rôles, à la fois pour des raisons de disponibilité, mais également de compétences.

L'animation de la filière chanvre en région Nouvelle Aquitaine pourrait s'appuyer sur 2 niveaux étroitement corrélés :

• Des animations locales, propres à chaque bassin de production/transformation. Ce rôle pourrait être joué par les CIVAM, les Chambres d'Agriculture, les Syndicats d'eau, des intercommunalités, ... en fonction des dynamiques locales. Leurs missions seraient d'accompagner techniquement producteurs, notamment les nouveaux, ainsi que les d'échelle projets bassin liées l'amont (production/1ère transformation): création d'un atelier de défibrage, R&D sur un outil de récolte, etc.



• Une animation régionale, pilotée par le Conseil Régional. Son rôle serait d'animer le réseau des animateurs locaux, de coordonner les actions des bassins, de capitaliser et rediffuser des savoirs, d'accompagner des projets d'échelle régionale, de mener des actions de promotion de la filière, de représenter la filière régionale dans les instances nationales (voire régionale avec Construire en Chanvre), de réaliser du lobbying, etc.

Le pilotage sur le territoire

La dynamique autour du chanvre sur le territoire régional s'avère très forte, comme l'a démontré l'investissement d'un grand nombre et d'une grande diversité d'acteurs dans l'élaboration de ce projet :

- Le groupe projet, constitué des représentants des trois groupes de chanvriers actuels, se sont réunis à deux reprise, mobilisant 8 personnes sur environ 76 heures.
- 21 personnes ont participé aux tables rondes thématiques de novembre/décembre, soit environ 168 heures.
- 62 entretiens réalisés par téléphone, représentant environ 31 heures.

Cette mobilisation peut être estimée à plus de 34 jours de travail, soit l'équivalent de 22 350 €35. Cette implication des acteurs mérite ainsi d'être valorisée, doublant presque le budget alloué par la Région à la présente étude (28 600 €HT).

Pour mettre en œuvre le plan d'actions proposé plus loin, la filière doit poursuivre sa structuration, et notamment de manière fondamentale, recruter un e animateur trice pendant deux ou trois années d'amorçage. Pour cela, plusieurs scénarii sont possibles.

La création d'un cluster dédié « Chanvre Nouvelle Aquitaine »

Cela passerait par la création d'une association régionale ad hoc, regroupant les acteurs régionaux moteurs, dans les différentes sous-filières (production, alimentaire, textile, bâtiment, ...).

Avantages	Inconvénients, limites				
Clarté du portage	 Nouvelle association régionale 				
 Forte appropriation par les acteurs 	• Structure inconnue du tissu				
 Rapidité de mise en place 	économique et du public régional				
 Transversalité 					

Ce scénario nous semble clairement à privilégier au regard de son équilibre avantages/inconvénients. Cette structure pourrait assurer, après les deux ou trois années d'amorçage soutenu par le Conseil régional, la continuité de la dynamique de manière naturelle, fluide.

³⁵ Sur la base du coût journalier à 650 €.



SCOP SAS au capital de 45 k€, SIRET : 812 440 493 00011

Toutefois, d'autres options peuvent être envisagées. Celles-ci sont présentées ci-après, sans classement préférentiel.

2 Un portage par le cluster éco-habitat/CREAHD fusionné

Comme pour la filière Paille, l'entité assurerait le portage de l'animation et le suivi du plan d'actions pendant deux ou trois ans, jusqu'à autonomisation d'un cluster dédié.

Avantages	Inconvénients, limites
 Facilité de mise en place L'émergence de dynamique fait partie de la vocation des clusters 	 Manque de transversalité sur les différents débouchés du chanvre (clusters positionnés sur le secteur du bâtiment uniquement) Soutien des Conseils d'Administration actuels non acquis

3 Un portage par une association nationale dédiée au chanvre

Deux associations existent aujourd'hui qui pourraient se « régionaliser » : Chanvriers Circuits Courts (C3) et Construire en Chanvre (CenC). La première revendique des valeurs « paysannes » et regroupe des structures de petite taille ; alors que la seconde regroupe des acteurs avant tout industriels et a pour vocation le développement du béton de chanvre.

Les producteurs régionaux actuels adhèrent ou ont adhéré à Chanvriers Circuits Courts, mais ne sont pas membres de Construire en Chanvre.

Avantages	Inconvénients, limites
 Facilité de mise en place L'animation territoriale fait partie de la vocation de ces associations Bénéfice des travaux menés par l'association au niveau national 	 Manque de transversalité sur les différents débouchés du chanvre, spécialisation sur le bâtiment, voire sur le béton de chanvre pour CenC. Structure non consensuelle chez les chanvriers au niveau national/local Structure nationale à régionaliser

4 Un portage par une coordination interfilières

En raison de la multiplicité des débouchés du chanvre, un rapprochement de plusieurs structures régionales existantes assurant la représentation des différentes filières concernées (alimentation, textile, bâtiment, cosmétique, ...) pourrait être envisagé.



Avantages	Inconvénients, limites			
• Transversalité reconstituée	 Absence de structures pour chacun des débouchés Absence de connaissance du chanvre dans les structures existantes Complexité de la coordination interfilières 			

5 Un portage direct par le Conseil régional

L'animation de la filière pendant les deux années d'amorçage pourrait se faire par la création d'un poste temporaire au sein du Conseil régional, ou d'une prestation de service par un.e consultant.e externe.

Avantages	Inconvénients, limites
 Clarté du portage Message fort envoyé aux acteurs Cohérence entre le pilotage politique et l'opérationnel Mobilisation plus facile des services de la Région et des partenaires 	 Manque de réactivité opérationnelle (qui valide ?) ?? Risque d'une moindre appropriation par les acteurs Risque de cloisonnement entre les services

6 Un portage par l'un des acteurs régionaux existants

Une association fortement impliquée dans la filière (Chanvre Mellois ? Lo Sanabao ?) pourrait voir son périmètre et sa vocation élargie afin d'assurer le portage pour le compte de l'ensemble des acteurs. Cela impliquerait un changement de statuts ou une convention de partenariat. Un CIVAM pourrait également jouer ce rôle de portage de manière plus aisée.

Avantages	Inconvénients, limites
 Consolidation d'un acteur existant, relance de sa dynamique Forte appropriation par les acteurs 	 Manque de consensualité, quelle que soit la structure porteuse Dépossession de la vocation première de la structure : les administrateurs actuels seraient-ils partants? Une nouvelle identité à construire/accepter (sauf CIVAM) Structuration par consensus qui peut être longue à mettre en place



Le pilotage institutionnel

La politique régionale Chanvre Nouvelle Aquitaine devra être portée et suivi par un comité de pilotage transversal, regroupant des représentants des différentes institutions partenaires :

- La Région
- L'ADEME
- La DRAAF
- La DREAL
- L'Agence de l'eau

Cette instance se verra présenter des informations sur l'avancée de la filière, les projets et perspectives, les éventuels écueils rencontrés lors de points bisannuels ou annuels réalisés par le.la coordinateur.trice régional.e et des acteurs qu'il.elle représente.

Les membres de ce comité de pilotage pourront alors prendre les mesures nécessaires pour aider à lever les obstacles et accompagner au mieux les actions. Ils réorienteront les directions prises par le coordinateur et les acteurs locaux s'il était constaté que les voies choisies n'étaient pas conformes à l'intérêt de la filière régionale.

La gouvernance des unités de production/transformation

Les producteurs mobilisés lors de cette étude ont été fermes sur ce point : il est essentiel de ne pas déposséder les agriculteurs de la valorisation et de la plus-value de leur production. Le modèle d'organisation devra donc être pensé afin que chaque maillon soit impliqué dans la réussite du projet et reçoive une rétribution à la hauteur de sa contribution.

L'animation régionale aura pour mission d'accompagner la formalisation d'un ou plusieurs modèles de gouvernance « idéaux », issus des expériences passées et des leçons tirées. Chaque bassin sera accompagné dans sa structuration, afin de construire des modèles d'organisation efficaces et pérennes, dans lesquels les différents acteurs pourront s'impliquer selon leur disponibilité et leurs compétences.



4. Le plan de développement de la filière 2019-2022

<u>Précaution de lecture</u>: Des dispositifs d'aide financière existent à la Région et chez ses partenaires, qui pourront être mobilisés pour financer un certain nombre des actions proposées ci-dessous. D'autres nécessitent la mobilisation d'un budget spécifique à l'accompagnement de la filière chanvre.

4.1 Les axes de travail transversaux

La communication

1) Promouvoir les produits chanvre et la filière régionale

Actions	2019	2020	2021	2022
Définir une politique de communication				
(priorités, cibles, moyens à mobiliser,)				
Mener des campagnes d'information et de				
promotion du chanvre, avec toutes ses				
applications, auprès des professionnels				
comme du grand public				
Accompagner la filière dans l'obtention de				
labels valorisant les produits (AB, Origine				
France Garantie, Entreprise du patrimoine				
vivant, France Terre Textile, Biosourcés,)				
Organiser des portes ouvertes des				
entreprises de la filière régionale				

2) Sensibiliser le monde agricole

Actions	2019	2020	2021	2022
Ouvrir les formations des nouveaux bassins de production aux autres agriculteurs locaux				
Organiser des visites des unités existantes				

L'animation

Créer un poste de coordonnateur régional sur 3 ans, dont les missions transversales seront les suivantes, auxquelles s'ajouteront des missions inscrites dans les axes thématiques à suivre.

1) Créer et entretenir les liens au sein de la filière

Actions	2019	2020	2021	2022
Capitaliser et diffuser les savoirs techniques				
au sein des bassins locaux				
Coordonner et animer les animations locales				
Organiser les échanges entre les différents				
acteurs de la filière régionale				
Participer à la dynamique régionale				
(valorisation du temps des animations locales				
et des bénévoles) (20 j par bassin)				

2) Développer des synergies avec les autres filières régionales

Actions	2019	2020	2021	2022
Créer et entretenir des liens avec les autres				
filières (ARIA, Atlanpack, Cluster éco-				
habitat/CREAHD,) ou avec les différents				
corps de métiers concernés par le chanvre				
Travailler avec le marketing alimentaire				

3) Créer et entretenir les liens avec les acteurs institutionnels

Actions	2019	2020	2021	2022
Réaliser une veille sur les dispositifs financiers pouvant aider la filière (bioéconomie,)				
Assoir la présence de la filière régionale dans les réseaux d'influence (lobbying)				

4.2.1 L'AMONT : Culture, récolte et première transformation

DEVELOPPER L'EXISTANT

Modéliser un système de production performant et durable

1) Capitaliser pour déployer des outils de récolte adaptés et accessibles à tous (économiquement et techniquement)

Actions	2019	2020	2021	2022
Finaliser la modélisation d'un process de première transformation de la fibre optimal et transférable (20 j de R&D)				
Partager les connaissances techniques				
Modéliser un système de gouvernance durable				

Développer les bassins existants en consolidant les marchés et en diversifiant les débouchés

1) Renforcer le niveau de performance de la première transformation et donc la qualité des produits

Actions	2019	2020	2021	2022
Aides à l'investissement				
Pérenniser l'animation jusqu'à				
l'autonomisation complète des groupes				

19 Passage Saint Grégoire 86000 Poitiers

AMORCER DE NOUVEAUX PROJETS

Faire émerger de nouveaux bassins de production et accompagner les premières années

1) Identifier les dynamiques locales afin d'accélérer la structuration de groupes locaux

Actions	2019	2020	2021	2022
Entretenir des relations avec les relais				
départementaux ou sectoriels, collectivités,				
en contacts avec les agriculteurs				

2) Accompagner la structuration des acteurs

Actions	2019	2020	2021	2022
Créer un poste d'animateur-trice local par				
bassin chanvrier pour accompagner la mise				
en place de mini-coopératives (hypothèse 2				
groupes)				
Définir une charte de production permettant				
d'assurer des pratiques vertueuses au sein de				
la filière				
Réaliser des essais agronomiques afin				
d'ajuster le modèle de production aux				
spécificités du terroir (Quelles semences sont				
les plus adaptées ? Quels itinéraires de				
productions pour quels débouchés ?) et				
former les producteurs				

3) Favoriser et accélérer le montage des projets en facilitant l'investissement collectif et individuel dans le matériel de récolte et de premier défibrage

Actions	2019	2020	2021	2022
Faire évoluer certains dispositifs d'aide afin				
de les rendre accessibles aux cultures de				
chanvre (PCAE)				
Financer l'investissement dans des outils de				
récolte dédiés au chanvre				
Abonder les aides à l'investissement				
existantes pour l'installation d'une unité de				
premier défibrage (20 000 euros par unité)				
Diffuser l'information sur les aides				
mobilisables et aider au montage des				
dossiers				
Maintenir les engagements de la Région en				
faveur des conversions au bio				

ETUDIER LA FAISABILITE DE NOUVEAUX DEBOUCHES

Financer des études de faisabilité pour étudier l'opportunité des projets

1) Prospecter le marché de la parapharmacie pour valoriser l'huile

Actions	2019	2020	2021	2022
Etablir des partenariats avec des laboratoires				
fabricants de crèmes et des				
pharmacies/parapharmacies pour tester la				
commercialisation de produits intégrant du				
chanvre (en pharmacies, parapharmacie,				
salons,)				
Travailler sur le packaging et le marketing des				
produits : établir un partenariat avec				
Atlanpack, voire Valagro (bioplastiques)				
Faire réaliser des essais prouvant les qualités				
sanitaires du chanvre				
Etablir des partenariats avec des acteurs du				
"fait maison" pour animer des actions de				
sensibilisation, formations ou concevoir des				
kits, des livres sur l'utilisation du chanvre				

2) Explorer de nouvelles voies de valorisation de la graine en alimentaire

Actions	2019	2020	2021	2022
Prospecter le marché de la PVT/TVP, réaliser des essais				
Etudier le modèle économique du chanvre en maraîchage				
Etudier le modèle économique de la commercialisation du chanvre en AMAP et circuits courts				

3) Etudier le potentiel du chanvre thérapeutique

Actions	2019	2020	2021	2022
Suivre les évolutions du cadre règlementaire				
Réaliser du lobbying				
Identifier les modalités de mise en place de la sous-filière (production, transformation, normalisation, distribution,)				

4) Etudier le potentiel du chanvre sur de nouveaux marchés

Actions	2019	2020	2021	2022
Papèterie ?				
Packaging (cf Atlanpack)				
Plasturgie ?				

AMORCER DE NOUVEAUX PROJETS

Accompagner l'émergence d'unités régionales de transformation de 2ème niveau

1) Accompagner la structuration économique des projets d'intérêt régional

Actions	2019	2020	2021	2022
Réaliser des plans d'affaires pour consolider les projets				
Apporter une ingénierie financière afin de mobiliser les dispositifs adéquats				
Financer des études de marché pour confirmer l'opportunité des projets				
Accompagner la recherche d'investisseurs				

2) Accompagner la R&D afin de préparer le passage à l'industrialisation et de convaincre les investisseurs de l'opérationnalité des process

Actions	2019	2020	2021	2022
Financer la validation de l'étape pré-				
industrielle (essais, prototypes, preuve de				
concept,)				
Structurer le partage des connaissances (avec				
LC Bio, le projet linier du Pays Basque, à				
l'international,)				



3) Amorcer financièrement les projets grâce à un soutien public fort

2019	2020	2021	2022
	2019	2019 2020	2019 2020 2021

DEVELOPPER LES PROJETS

Accompagner le développement des projets

1) Apporter un soutien aux actions mutualisées de développement marketing et commercial

Actions	2019	2020	2021	2022
Mobiliser des fonds pour la création d'outils marketing et de communication, participation à des salons professionnels,				
Mobiliser des fonds pour la participation à				
des salons professionnels,				

Accompagner l'insertion de la filière régionale dans les marchés des 3ème et 4ème transformations

1) Inscrire la filière régionale dans les réseaux professionnels ciblés

Actions	2019	2020	2021	2022
Agro-alimentaire ? Textile ?				

2) Etudier l'intérêt des marchés innovants émergents

Actions	2019	2020	2021	2022



AMORCER DE NOUVEAUX PROJETS

Développer le carnet d'adresse de professionnels du chanvre pour le bâtiment

1) Former les parties prenantes

Actions	2019	2020	2021	2022
Mettre en relation les artisans formés pour				
capitaliser les savoirs				
Former à la technique du terre-chanvre				
Mettre en place des formations spécifiques				
pour les artisans, maîtres d'œuvre,				
architectes,				
Mobiliser les services de commande publique				
des collectivités et organismes publics et				
organiser de formations dédiées au chanvre				

DEVELOPPER LES PROJETS

Accroître les domaines d'emploi des produits régionaux

1) Faire labelliser les chènevottes produites régionalement pour élargir les marchés accessibles (marchés publics, habitat collectif, etc.)

Actions	2019	2020	2021	2022
Identifier un laboratoire en mesure de				
réaliser le suivi Qualité (équipé) et établir				
un partenariat				
Financer les tests et la redevance CenC,				
pour les rendre accessibles aux producteurs				
(3 000, 2 000, 1 000 euros dégressif par				
année, par chènevotte)				

2) Faire reconnaître les performances des produits régionaux

Actions	2019	2020	2021	2022
Financer des essais pour des produits				
régionaux				
Financer la réalisation de FDES produits				
chanvre régionaux				
Financer un ATEX B et un avis technique				



Conforter la place du chanvre dans le secteur du bâtiment à l'échelle régionale

1) Démontrer la maturité de la filière Chanvre Bâtiment

Actions	2019	2020	2021	2022
Mettre en avant des bâtiments témoins				
Recenser et valoriser les bâtiments				
intégrant du chanvre en région. Capitaliser				
les retours d'expérience				
Organiser des visites de bâtiments en				
chanvre				
Sensibiliser et former les élus et techniciens				

Adopter le "réflexe chanvre" pour les bâtiments à l'échelle régionale

1) Adapter l'action régionale sur la rénovation pour favoriser le chanvre

Actions	2019	2020	2021	2022
Ajouter des critères d'éco-conditionnalité aux dispositifs d'aide financière existants				
Intégrer systématiquement le chanvre dans les projets de construction et de rénovation de la Région				
Promouvoir les produits chanvre régionaux auprès des relais d'information (MaRénov, Points Infos Energie, ARTEE,)				
Mettre en place des aides à l'investissement pour les artisans				





La filière chanvre est dynamique et innovante, positionnée sur des marchés en pleine émergence, au cœur des enjeux de la bioéconomie. Sur la région Nouvelle Aquitaine, la filière régionale possède de véritables atouts, en termes de sols, de compétences, d'expériences, mais surtout par la présence d'acteurs moteurs et pertinents sur le sujet.

De nombreux projets régionaux sont en développement sur les différents marchés : le textile (RBX Creations, Chanvriers de l'Atlantique), le bâtiment (Chanvriers Mellois, Artisan Rigal), l'alimentation humaine (Léa Nature, un autre porteur de projet national voulant s'installer en Nouvelle Aquitaine) ou encore le bien-être (Lo Sanabao). Ces porteurs de projets ont en commun une forte volonté d'ancrer leur filière sur le territoire, de rémunérer équitablement toute la filière et de coopérer ensemble à l'échelle régionale.

C'est ce tissu de porteurs de projets unique qui fait de la région Nouvelle Aquitaine l'une des plus prometteuses pour le développement de la filière chanvre. Avec ces acteurs, un modèle de développement a été construit et validé au cours des travaux de cette étude.

Ce modèle de développement présente de nombreux avantages. Outre qu'il laisse place aux initiatives de tous les acteurs, il implique l'ensemble du « tissu » de la filière régionale, en l'amont agricole, avec une volonté de répartition équitable de la valeur économique, préservant la rémunération des agriculteurs. Dans ce même objectif, le modèle, fondé sur un maillage territorial, permet de répartir la culture sur différents territoires, en particulier ruraux. Enfin, il n'exclut pas l'émergence de « champions » régionaux, qui pourraient devenir des moteurs supplémentaires de développement de la filière.

Ambitieux, ce projet vise à faire de la filière chanvre en région Nouvelle Aquitaine l'une des premières en matière de dynamiques économiques (création de nouvelles activités) et environnementales (intérêts agronomiques, prévalence de l'agriculture biologique). Afin d'atteindre cet objectif, un plan d'actions complet, chiffré, a été élaboré avec les acteurs et présente une démarche pragmatique et concrète pour développer la filière régionale.

Toutefois, un tel projet nécessite que certaines conditions soient remplies. Premièrement, une animation régionale est indispensable au démarrage pour coordonner, et accompagner les projets de développement, communiquer à l'échelle régionale sur la filière et sa dynamique, enclencher de nouvelles initiatives, etc.

Deuxièmement, des financements sont nécessaires. Il s'agit à la fois d'investissements pour accompagner des projets en phase de développement, mais aussi plus généralement de la mise en œuvre du plan d'actions élaboré avec les acteurs.

Les différents projets innovants et porteurs de cette filière sont susceptibles d'induire de nombreux impacts directs ou indirects bénéfiques pour le territoire régional. Ils justifient pleinement la mise en place d'une véritable « politique » forte et ambitieuse de



développement de la filière chanvre, portée par le Conseil Régional, en cohérence avec les très fortes attentes, mais surtout le grand potentiel que portent les acteurs régionaux.



- 1. Liste acteurs contactés
- 2. Focus sur le cadre normatif dans le bâtiment
- 3. Lettre ouverte des acteurs mobilisés
- 4. Présentation des acteurs et des projets
- 5. Tableur des projections sur la filière chanvre régionale

1.Liste acteurs contactés

	Organismes	Activité	Contact	Fonction	Adresse
	Lo Sanabao	Association chanvriers en circuit court	Marien Sablery	Président	23 Evaux-les-bains
	CIVAM Limousin	Accompagnement de Lo Sanabao	Laure Crova	Animatrice Lo Sanabao	19 Naves
	B.L.E. (Biharko Lurraren Elkartea) CIVAM Pays Basque	« Pour la terre de demain ». 180 agriculteurs dont 48 en agriculture biologique, chanvriers parmi les adhérents	Hélène Proix	Animatrice	64 Ostabat
10	Poitou Chanvre	Production / commercialisation de produits issus du chanvre	Jean-Luc Boutin	Dirigeant	79 Melle
Chanvriers	Chanvre Mellois	Production / commercialisation de produits issus du chanvre	RINALDI Hubert	Dirigeant	79 Melleran
	Chanvres de l'Atlantique	Production / commercialisation de produits issus du chanvre	Vincent Lartizien	Dirigeant	40 Saint-Geours de Maremne
	Chanvres de l'Atlantique	Production / commercialisation de produits issus du chanvre	Sébastien Coevoet		40 Saint-Geours de Maremne
	Chanvre des Landes	Association de producteurs des Landes	Térence DOMER- MARIE	Animateur- Doctorant en Sc de Gestion	40
		Atelier de défibrage mobile + communication + apport d'affaire filière	Pierre Amadieu	Gérant	81 St Amans Valtoret
	Ovalie Innovation	Structure d'innovation des coopératives Maïssadour et Vivadour	Stéphane Ballas	Chargé de projets	32 Auch
ure	Terres du Sud	Coopérative Lot et Garonne	Sylvain Théon	Directeur Adjoint	47 Clairac
Agriculture	Cabso	La coopérative des agriculteurs biologiques du Sud-Ouest dont la mission est de mettre sur le marché des produits biologiques /	Marie Vincent	Coordinatrice technique	47 Port-Sainte- Marie



		Membre du Cluster Plantes 47			
	Léa Nature	Fabrication et négoce produits cosmétiques et agro-alimentaires	Marie REMY	Ingrédients agro- alimentaire	17 Périgny
	Danival	Produits alimentaires transformés issus de l'agriculture biologique. Membre du Cluster Plantes 47			47 Andiran
aire	Rouages Lixivia	Fabrique des infusions concentrées 100% naturelles, sans additif. Membre du Cluster Plantes 47	Pierre Jeannot	Dirigeant	47 Estillac
Agro-alimentaire	Résalis	Plateforme départementale (79) de centralisation des approvisionnement s en circuits courts des restaurations collectives	Cybille de Carlie		79 Chauray
	ARIA Nouvelle Aquitaine	Assoc régionale des industries alimentaires	Céline Espagnet	Relations entreprises institutionnels	33 Bordeaux
	Oviatis	Production, séchage transformation et commercialisation de stévia en AB. Filière unique en France et localisée en lot et Garonne + Landes	Philippe Boutie	Dirigeant	47 Agen
	Chanvriers Circuits Courts	Structure de représentation des	Eléonor Charles	Animatrice	61 Nocé
	Charmers cheants counts	chanvrières "artisanales"	Antoine Elleaume	Administrateur	61 Nocé
ınels	Chambre régionale d'agriculture		Marina Salle	Respons filières et territoires	86 Mignaloux- Beauvoir
Institutionnels	Chambre Agriculture Dordogne	Test sur la culture du chanvre pendant trois ans en Périgord Noir avec de bons résultats techniques.	François Hirissou		24 Coulounieix- Chamiers
	CCI 47, Cluster Nutrition Santé	Projets autour de la structuration des filières agricoles	Gaëtan VERGNES		47 Agen



	Conseil départemental 47, Cluster « Demain »	But: favoriser l'utilisation des agroressources (farines ou fibres de bois, fibres de chanvre, peuplier) dans l'industrie, en substitution de produits non renouvelables et/ou pour le développement de nouveaux produits.	Sandra Tornare		47 Agen
	Cluster « Machinisme agricole, l'innovation en marche »	But : Fédérer les acteurs du machinisme	Hubert Cazalis	Directeur Agrinove	47 Nérac
	Cluster "Plantes"	But : fabriquer des produits phytosanitaires naturels pour protéger les plantes et trouve des alternatives écologiques aux produits chimiques	Hubert Cazalis	Directeur Agrinove	47 Nérac
	Construire en Chanvre	Association regroupant les acteurs du béton de chanvre	Nathalie Fichaux	Déléguée Générale	75 Paris
	Interchanvre	Interprofession agricole de la filière chanvre	Nathalie Fichaux	Déléguée Générale	75 Paris
	Centre valorisation Agroressources (CVA) – GEMH	Prestations innovantes et transfert de technologie pour le compte d'entreprises des secteurs alimentaire et non alimentaire utilisant et transformant des matières premières d'origine végétale	Carmen Malepeyre	Ingénieur	
R&D	ARDEAR	En 2015, avait acquis une presse à huile, à l'origine pour les agro- carburants	Marion Salaun	Animatrice Initiatives collectives & coordination du RADagricole	87 Limoges
	M. NADALIN	Producteur dans le Tarn et Garonne et inventeur d'un matériel de récolte du chanvre. En contact avec Terres Inovia et le cluster machinisme pour déployer la	M. Nadalin		82



		commercialisation de sa machine			
	CRITT Matériaux	Fusion en 2015 de CRITT Matériaux et de Rescoll. Réalisation d'analyses tests et caractérisation de matériaux prinicpalement pour le secteur de l'aéronautique / Travail sur l'utilisation de matériaux biosourcés dans les pièces industrielles (cf projet Agrilin)	Sébastien Papin	Chef de projet	17 Rochefort
	CTMNC	Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction. Etude sur l'utilisation du chanvre comme additif dans l'industrie (légèreté et résistance)	M Maillard		87 Limoges
	Ecocentre du Périgord Limousin	Formation, accompagnement de projets	Maxime Lambert	Architecte, responsable de l'Action Eco-Habitat	24 Saint-Pierre- de-Frugie
	AC Déco	Entreprise de travaux dont l'activité se concentre sur la mise en œuvre de solutions avec du chanvre	Sébastien Tinchant	Gérant	17 Sainte Radegonde
	Panneaux de Corrèze Isoroy	Fabrication de médium	Mme Sabine Maury	Qualité	19 Ussel
Bâtiment	Amarandes	Fabrication de feutres non-tissés, fibres naturelles ou recyclées à destination de la literie, l'isolation et l'environnement	Pierre Vaubourdolle	Gérant	86 Lussac les Châteaux
	NTP (Non Tissé Production)	Conçoit, développe et fabrique du textile non tissé	M. Degortes	Responsable de production/site	87 Champsac
	Dauphins Architecture	Architecte spécialisé sur les biosourcés, terre crue	Gauthier Claramunt	Co-gérant	33 Bordeaux
	Luc Claverie Architecte	Architecte spécialisé sur les	Luc Claeverie	Architecte, gérant	64 Baliros



		biosourcés, terre crue			
	Artisan Rigal	Artisan spécialisé dans le béton de chanvre	Alain Rigal	Artisan	19 Palazinges
	Arboga	Distributeur spécialisé en éco- matériaux	Maxime Bénézet	Président	33 Camarsac
	Alternative Habitat	Maître d'œuvre spécialisé en éco- construction	Guillaume Masseteau	Gérant	86 Ligugé
	CAPEB 86	Artisan éco- constructeur investi dans la CAPEB Nationale autour de modules sur l'écoconstruction.	Michel Cheron	Artisan	86 Buxerolles
	Chaux et Enduit de Saint- Astier		Michel Cadot	Directeur technique Administrateur de CenC	24 Saint Astier
	LC Bio (Lin et chanvre textile de France)	Essais chanvre textile 2017 menés en partenariat avec les Défis Ruraux et Terres Inovia	Paul Boyer Nathalie Revol	Animateur association Chargée de mission chanvre textile	76 St Vaast Dieppedalle
	ID Chanvre	Ancienne entreprise d'insertion. Concevait, confectionnait et commercialisait des produits relevant des arts de la table et accessoires en utilisant du chanvre textile issus de l'agriculture biologique	Danielle Charenton		24 Périgueux
Textile	Lycée agricole de Mugron	Porteur d'un projet de renouveau du lin textile dans les vallées de l'Adour et des Gaves	Jean-Marc Pecassou	Enseignant au Lycée de Mugron	40 Mugron
	RBX Création / Gorfoo	Projet de création d'entreprise textile chanvre, à	Charles Reboux	Manager	17 Neuillac
	RBX Création / Gorfoo	l'international (avec Vietnam) avec un procédé permettant d'utiliser les usines coton-polyester déjà existantes	Anne Reboux		75 Paris
	Les Usines nouvelles	Fablab / Grand intérêt du gérant pour le chanvre (sujet de son DESS). Le site est une	Denis Meunier	Collaborateur d'architecte du patrimoine et médiateur culturel	86 Ligugé



		ancienne chanvrière			
	Couleur Chanvre	Linge de maison 100% français, travaille le chanvre et le lin. Fabricant textile intéressé par le chanvre, en contact avec Vincent Lartizien	Thierry Bonhomme		64 Saint Jean de Luz
	Tricots de la Tour	Possède un outil industriel textile et a fait des essais En contact avec Charles Reboux	Franck Sordat		24 La Tour- Blanche-Cercles
	Cantate du chanvre (tissu)	Vente de tissus écologiques dont 7 produits 100% chanvre. Partenaire de Charles Reboux	Julien Hilaire		25 Besançon
	Filature Fonty	Laine. Contact Pierre Amadieu	Benoît de la Rosière		23 Rougnat
	Hopaal	Dessine et conçoit des vêtements intégralement réalisés à partir de matières recyclées.	Clément Maulavé		64 Anglet
	Prodiso	Fabricant d'espadrilles (chanvre, lin, jute)	Sandrine Lasserre	Gérante	64 Mauléon
	Textiles des Dunes	Filature			59 Steenvoorde
composites	Canoe (Centre Techno Nouvelle Aquitaine des composites et matériaux avancés)	Centre R&D spécialisé en formulation et procédés de fabrication pour le développement de composites et matériaux avancés	Christophe MAGRO	R&D Cooperative Project	33 Pessac
Plasturgie et composites	ENSMA	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique	Fabienne TOUCHARD	Directrice de recherche CNRS	86 Chasseneuil
	Futuramat	Plasturgie applications bâtiment ou autre	Sandra Martin	Gérante	86 Dissay
ank	Léa Nature	Fabrication et négoce produits cosmétiques et agro-alimentaires	Sabine HUCTEAU LACOMBLEZ	Responsable de Projet Sourcing Prospective Cosmétique	17183 Périgny
Cosmétique	Huilerie d'Occitanie	Producteur d'huile de chanvre, fournit Perle de Gascogne	Jean-Pierre ROUMAT		47 Fauillet
	COSMETIC VALLEY	Pôle de compétitivité	Nathalie SIMONIN	Responsable Bureau Nouvelle-Aquitaine	75 Paris



		cosmétique et parfumerie			
Collectivités	Agglomération de Pau	Agenda 21 Engagement sur les éco-matériaux	Florent Dugain	Chargé de mission matériaux biosourcés (poste créé en 2018)	64 Pau
	Communauté de Communes du Mellois en Poitou	Actions pour développer l'éco-construction / éco-rénovation. A porté un des premiers projets ambitieux sur le béton de chanvre au niveau du territoire.	Claudine Drabik	Chargée de développement économique	79 Melle
	EPA Bordeaux Loire Atlantique	Construction du groupe scolaire Brienne en matériaux biosourcés sur la ZAC Saint-Jean Belcier	Anne-Marie THENAILLE	Directrice transversale et Innovation	33 Bordeaux
	Communauté de Communes MACS (Maremne Adour Côté Sud)	Test du chanvre en 2018 dans les restaurations collectives	François Sourbié Olivier Parrens	Responsable appro Référent énergie bât	40 Saint-Vincent- de-Tyrosse
	EKIDOM (ex SIPEA)	Bailleur social engagé RSE	David Pinson	Directeur du patrimoine / Trésorier du custer Eco-Habitat	86 Poitiers
	Grand Poitiers	Maître d'ouvrage public intéressé par le chanvre	Pascal Tranchant	Directeur Construction - Poitiers	86 Poitiers
	SYMBO (synd mixte de la Boutonne)	Gestion de la ressource en eau	Nathalie Deswartvaegher	Animatrice contrat territorial	17 St Jean d'Angély

2. Focus sur le cadre normatif dans le bâtiment³⁶

Les évaluations techniques individuelles correspondent à des documents d'application volontaire par le fabricant. Elles sont cependant bien souvent exigées sur des chantiers ou dans les marchés car connues et partagées par le plus grand nombre.

Il existe différents types d'évaluation technique. Ils sont fonctions du niveau de retour d'expériences dont bénéficie la technique (domaine non-traditionnel) et du marché visé. On peut notamment citer :

- Les Avis Technique (ATec) et les Documents Techniques d'Application (DTA) pour des produits ayant déjà été mis en œuvre sur chantiers (retour d'expérience suffisant sur la mise en œuvre et la faisabilité)
- Les Appréciations Techniques d'Expérimentation (ATEx) : pour des produits encore peu mis en œuvre afin notamment de pouvoir réaliser des chantiers de référence.
- L'évaluation technique Européenne si le fabricant souhaite apposer le marquage CE sur son produit et que celui-ci n'est couvert par aucune norme harmonisée

Les produits et procédés sous Avis Techniques qui ne sont pas mis en observation par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC), sont qualifiés « de techniques courantes » et ils bénéficient donc normalement de la part des assureurs des mêmes conditions d'assurance que celles appliquées aux domaines traditionnels, tels que ceux par exemple couverts par une norme ou un DTU. Les Pass Innovation verts et les ATEX favorables sont traités en « techniques courantes » par les assureurs car ils leurs permettent de prendre les risques en considération sur la base d'éléments rigoureux.

L'ATEC ET LE DTA

L'Avis Technique (ATec) et les Document Technique d'Application (DTA) sont des documents d'information fournissant une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre aux différents utilisateurs de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause.

³⁶ Cette partie est tirée du Document Technique « Les procédures d'évaluation des produits et leurs évolutions – Faciliter l'innovation, garantir la qualité » - Constructions & Bioressources, Juin 2014



Le DTA est en fait une forme particulière de l'Avis Technique, il désigne l'avis formulé pour l'emploi d'un produit ou composant relevant du marquage CE (produit relevant d'un ETE ou d'une norme produit harmonisée).

L'avis technique émis est issu d'une évaluation collégiale des performances prévisibles d'un procédé innovant, compte tenu :

- Des produits / matériaux utilisés ;
- Du dimensionnement de l'ouvrage ;
- Du mode de réalisation/ mise en œuvre.

FOCUS BIOSOURCES : la majorité des Isolants biosourcés et certains produits préfabriqués possède un avis technique : isolants à base de fibres de bois, de chanvre, de lin, de coton recyclé, de ouate ; en panneaux ou rouleaux et en vrac.

L'ATEx

Les Appréciations Techniques d'Expérimentation (ATEx) permettent une évaluation technique pour un produit ou procédé innovant pas assez mûr pour aller à l'Avis Technique ou pour réaliser des chantiers de référence lorsque la technique n'est pas encore largement déployée. Il existe trois types d'Atex :

- Cas A: une technique pour plusieurs chantiers (durée et volume limités);
- Cas B : une technique pour un chantier spécifique ;
- Cas C: adaptation d'une ATEx cas B à un autre chantier.

L'évaluation porte sur un champ restreint d'exigences :

- Sécurité ;
- Faisabilité;
- Fonctionnement probable en service de l'innovation ;
- Probabilité et gravité des désordres éventuellement prévisibles ;
- Possibilité de procéder en cas de besoin à des réparations.

FOCUS BIOSURCES : plusieurs produits biosourcés possèdent ou ont possédé des ATEx (murs en paille, isolants végétaux...)

L'EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE

L'évaluation technique européenne (ETE) constitue « un équivalent de la norme harmonisée », permettant au fabricant de disposer d'une méthode d'évaluation des performances pour réaliser la DoP de son produit et permettant donc, in fine, d'apposer sur le produit concerné le marquage CE. L'évaluation s'applique à un produit précis et un usage déterminé.



Elle couvre généralement les performances du produit correspondant aux caractéristiques essentielles convenues entre le fabricant et l'organisme d'évaluation technique pour l'usage prévu déclaré, ainsi que les détails techniques nécessaires pour la mise en œuvre du système

d'évaluation et de vérification de la constance des performances.

Sur le marché Français, une ETE non associé à un DTA n'a pas la même reconnaissance qu'un

Avis Technique. Elle doit être associée à un DTA pour être traitée en technique courante.

En complément de ces principales démarches individuelles, entreprises par un fabricant pour ses produits, il existe des démarches collectives, effectuées par des associations rassemblant

des professionnels ou des fabricants. Ces démarches collectives correspondent aussi à des

documents de statut normatif et sont donc au même titre d'application volontaire par les

différents acteurs concernés.

LES REGLES PROFESSIONNELLES

Les Règles professionnelles formalisent un ensemble de « bonnes pratiques » qui permettent de construire un ouvrage conforme et pérenne. Elles sont rédigées par les professionnels

représentatifs de l'ensemble d'une filière qui désirent concrétiser une expérience commune.

Les travaux décrits dans des Règles professionnelles acceptées par la C2P sont traités en

technique courante par les assureurs.

FOCUS BIOSOURCES:

Les bétons et mortiers de chanvre sont couverts par les Règles Professionnelles d'Exécution

d'Ouvrages en Bétons de Chanvre. Construire en Chanvre a porté ces Règles Professionnelles qui encadrent les constructions et rénovations recourant à cette technique. Ces règles sont

reconnues par les assureurs (réunis au sein de la Commission Prévention Produits (C2P) à l'Agence Qualité Construction (AQC)) et permettent ainsi aux constructeurs d'obtenir une

garantie décennale dans la mesure où ces règles sont respectées.

De la même manière le 1er Janvier 2012, l'Agence Qualité Construction à travers sa Commission

Prévention Produit (C2P) a accepté l'intégralité des règles professionnelles de la construction en paille. Ces règles ont été écrites par une trentaine de professionnels du bâtiment faisant

parti du RFCP (Réseau Français de la Construction en Paille).

Ces règles professionnelles permettent aujourd'hui de considérer la botte de paille comme

isolant et support d'enduit de chaux ou terre crue.

LES NORMES EUROPEENNE HARMONISEES

Plusieurs fabricants d'un produit similaire peuvent se rassembler pour rédiger une Norme Européenne harmonisée (hEN) au sein d'une commission de normalisation réunissant un tour de table représentatif du marché concerné. Ce document de référence définit un certain nombre d'exigences sur le produit concerné. Le marquage CE devient alors obligatoire pour ce produit.

Une norme européenne harmonisée est un ensemble de règles techniques communes relatives aux caractéristiques d'un produit concerné par les directives européennes dites de « Nouvelle Approche ». Elle contient les spécifications techniques et les méthodes d'essais à suivre et doit permettre de répondre aux exigences essentielles des directives ou règlements auxquels elle se rapporte. Dans notre cas c'est le RPC, Règlement Produits de Construction qui s'applique et qui contient 7 exigences fondamentales).

Les normes européennes harmonisées sont des normes de spécifications d'un produit. Quand la norme harmonisée existe le produit.

FOCUS BISOURCES : plusieurs familles de produits font déjà l'objet de normes harmonisées : Isolants en fibres de bois, laine de bois, liège expansé et isolants en vrac à base de cellulose. Un autre projet est en cours : isolants en panneaux ou rouleaux à base de fibres végétales.

LES NF DTU

Les DTU se mettent en place sur la base d'expériences réussies (capitalisation de retours d'expérience) et reconnues (par l'ensemble des membres de la commission de normalisation).

Ainsi, les règles professionnelles peuvent permettre d'évoluer vers les NF DTU, par ailleurs, la révision des NF DTU peut permettre d'intégrer des produits mis en œuvre sur de nombreux chantiers et pouvant par conséquent être considérés comme traditionnel.

Les NF DTU sont des documents de statut normatif. Ils traitent de l'exécution des ouvrages dits « traditionnels ». Contractuels, ils permettent au maître d'ouvrage d'indiquer ses instructions à l'entreprise. Ils sont alors référencés dans les dossiers du chantier.

Ils sont rédigés en commissions de normalisation et peuvent présenter les documents suivants :

- CCT : cahier des clauses techniques : actions à réaliser pour construire l'ouvrage
- CGM : Critères Généraux de choix des matériaux : caractéristiques nécessaires des matériaux pour réaliser l'ouvrage
- CCS : Cahier des Clauses spéciales : limites des prestations et obligations

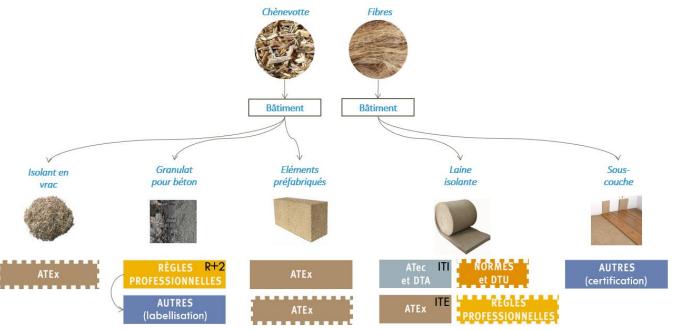
FOCUS BIOSOURCES: Hormis les produits bois, notamment en structure (par exemple, NF DTU 31.2: construction de maisons et bâtiments à ossature bois, NF DTU 43.4 Toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés du bois avec revêtements d'étanchéité...), il n'existe pas de DTU spécifique et dédié aux produits de construction biosourcés. En revanche, certains



produits biosourcés (isolants par exemple) pourraient à plus ou moins long terme entrer dans certains DTU existants lors des révisions de ces derniers.

PRODUIT ISSU DE LA CULTURE DU CHANVRE :

Les produits issus de la culture du chanvre sont variés et présentent des stades d'avancement très variables concernant leur évaluation technique :



Différentes évaluations techniques des produits chanvre pour le bâtiment – Karibati & Orialis, 2018

Plusieurs démarches sont en cours (rectangles encadrés en pointillés), et plusieurs évaluations techniques sont restreintes en matière de domaine d'emploi : Isolation Thermique par l'Intérieur pour l'ATec de laine isolante, Isolation Thermique par l'Extérieur pour l'ATEx de ce même produit, ou encore bâtiments à 3 étages pour les Règles Professionnelles d'exécution des ouvrages en béton de chanvre.

3.Lettre ouverte des acteurs de la filière chanvre de Nouvelle Aquitaine aux élus du Conseil Régional

Le 28 janvier 2019

Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux,

Mi-2018, l'Unité filières vertes du Pôle développement économique et territorial a commandité une étude sur les « Perspectives de développement de la filière chanvre en Nouvelle Aquitaine ». Nous avons collectivement contribué à ces travaux, en apportant notre expertise, en participant aux rencontres ou encore en réagissant aux propositions faites dans ce cadre. Ce travail a permis d'aboutir à un plan d'actions concret et chiffré, permettant d'accélérer le développement de la filière et sa structuration à l'échelle régionale.

Toutefois, nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel résultat : les perspectives qui ont été mises en avant à l'occasion de cette étude méritent des suites à court et long termes, et un engagement fort du Conseil Régional pour développer la filière chanvre. Par la présente, nous souhaitons porter votre attention sur cette filière innovante, ancrée sur le territoire et créatrice d'emplois, qui ouvre de nouveaux marchés grâce à des méthodes industrielles.

Le chanvre est une plante exemplaire, tant sur le plan cultural que par ses débouchés. Au niveau agronomique, elle ne nécessite aucun traitement phytosanitaire et contribue grandement à la préservation des ressources en eau du territoire et au stockage du carbone, pour ne citer que ces avantages. A l'aval, ses débouchés actuels ou potentiels sont vastes, innovants et porteurs : agroalimentaire, bâtiment, cosmétique, horticulture, papèterie spécialisée, plasturgie, textile, parapharmacie, etc.

Nous avons engagé depuis plusieurs années des développements pour investir ces débouchés, et sommes nombreux aujourd'hui à porter des projets de développement industriels structurés à l'échelle régionale, visant un marché national, voire international. **Nous continuerons à avancer**,

quelles que soient les suites qui seront données à cette étude, car nous croyons fermement aux potentiels de cette plante.

Cependant, le soutien du Conseil régional nous paraît indispensable pour nous permettre, grâce à une démarche collective, d'aller plus loin, plus rapidement. Investir les marchés du chanvre exige des moyens importants et variés. L'action du Conseil Régional peut jouer un rôle d'accélérateur et permettre à cette filière d'excellence, porteuse d'emplois locaux nondélocalisables, d'émerger à court terme.

C'est pourquoi nous vous enjoignons à porter toute votre attention aux conclusions de cette étude, auxquelles nous souscrivons pleinement, mais surtout d'y donner les suites tangibles nécessaires. Pour cela, il ne faut ni plus ni moins, que le Conseil Régional porte une véritable politique de développement de la filière chanvre.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets et vous présenter les nombreuses initiatives en cours de développement sur votre région.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

LES SIGNATAIRES:

Structure		Signataires	Localisation
NUNTI-SUNYA	Les Chanvres de l'Atlantique Vincent Lartizi		40 Saint-Geours de Maremne
CHANVRE mellois	Chanvre Mellois	Hubert Rinaldi Lionel Renaud Luc Villeneuve Francis Marche Jean-Luc Gautreau Emmanuel Ingrand Pascal Cardineau Elsa Cobérac	79 Melleran

Structure		Signataires	Localisation
LO SANABAO°	Lo Sanabao	Marien Sablery	19 Naves
RBX	RBX Création	Charles Reboux	17 Neuillac
HANVRE C E LADES ES	Chanvre des Landes	Térence Domer- Marie	40 Mimizan
	Développeur chanvrier	Pierre Amadieu	46 Lacapelle-Marival
USINES	Association AY 128	Denis Meunier	86 Ligugé
	Coopérative Aquitaine Chanvre	Jean-Pierre Roumat	47 Tonneins
dauphins	Dauphins Architecture	Gauthier Claramunt	33 Bordeaux
	ID Chanvre	Danièle Charenton	24 Périgueux
CAPEB L'Astisonat du Gültment	CAPEB Vienne	Michel Cheron	86 Poitiers
arboga	Arboga	Maxime Bénézet	33 Camarsac
	Tricot de la Tour	Franck Sordat	24 La Tour Blanche
C _{olo}	Association Lin et Chanvre Bio	Nathalie Revol	76 Saint Vaast Dieppedalle
couleur chanvre	Couleur Chanvre	Thierry Bonhomme	64 Saint Jean de Luz
	Développeur chanvrier	Rémy Nadalin	82 Cayrac



4. Présentation des acteurs et des projets



5. Tableur des projections sur la filière chanvre régionale